

BULLETIN MUNICIPAL

PLAZAC

2023

Le trésor caché
du Périgord noir



Église Saint-Martin - Restauration 2022

Jardin médiéval →

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ESPACE COMMUNAL

• AGENCE POSTALE

Ouverture du lundi au samedi de 9h15 à 12h
Sauf le mercredi : de 10 h15 à 12h.
Levée du courrier, tous les jours, à 10h30
Tel : 05 53 42 75 71

• BIBLIOTHÈQUE

6 rue principale. Entrée par la terrasse à l'arrière
Ouverte les mardis de 14h à 17h, les vendredis de 15h30 à 17h
Et les samedis de 10h30 à 12h - Tel : 05 53 42 67 74
Courriel : plazac.bibliotheque@gmail.com

• CABINET MÉDICAL

En l'absence de Madame Law-Yee, pour raisons de santé, les Plazacois qui le désirent peuvent récupérer leur dossier médical en envoyant un courrier à l'adresse du cabinet : Espace Communal 6 rue Principale 24580 Plazac.

• CABINET INFIRMIÈRES

Mmes Elodie Régner, Marina Méquignon, Christelle Laplagne, Céline Mercier
Les permanences des infirmières se déroulent les : Mardis, Jeudis et Samedis de 8h à 9h sans RDV. Tel : 05 53 50 73 32

• CABINET KINÉSITHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE

Mr Mathieu Chan Ti Kiong et Mme Maëllis Bourlier - Tel : 05 53 42 33 63

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mmes Patricia Batista et Elodie Durieux vous accueillent

les lundis, mardis, jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h

et les samedis de 9h à 11h45

Fermé les mercredis et vendredis.

Adresse : 4 Route principale - 24580 - PLAZAC

Tel : 05 53 50 71 22

Courriel : plazac.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.plazac.fr

PERMANENCES

Madame le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV les lundis, mardis, jeudis et les samedis matin

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque vendredi

De 16h à 18h de novembre à avril

De 15h à 20h de mai à octobre

URGENCES

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie Nationale : 17

EDF Dépannage :

09 72 67 50 24

Responsable de la publication :

Florence Gauthier

Comité de rédaction : Monique Courtat,

Nicole Bourles, Denis Crouzel, Alain Galinat

Photos de couverture : Monique Courtat-Guasco

Graphisme-Maquette : Cécile Courtat

Impression : IDGraphic 05 53 50 09 47

NUMÉROS UTILES

• CCVH (Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme)

Pôle administratif : 28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies

Accueil : 05 53 51 70 70 - Courriel : contact@cc-vh.fr

Site internet : www.cc-valleedelhomme.fr

• SOUS-PRÉFECTURE - Sarlat : 05 53 31 41 00

• PÔLE EMPLOI TERRASSON : 39 49

• CENTRE MÉDICO SOCIAL MONTIGNAC : 05 53 02 06 50

• CENTRE DES IMPÔTS - SARLAT : 05 53 31 59 00

• ENEDIS 09 72 67 50 24

• France-Services (accueil et accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et utilisation des services numériques)

Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos - 24290 MONTIGNAC :

05 53 51 79 90 - Courriel : france-services.montignac@cc-vh.fr

Site : www.maisondesservicesaupublic.fr

• VEOLIA EAU : 05 61 80 09 02

• CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie Périgueux) : 36 46 (appel gratuit)

• Déchetterie de Rouffignac : 05 53 05 30 02

• École de Plazac : 05 24 16 00 31

• École de Saint-Léon-sur-Vézère : 05 53 50 74 41

• Garderie - Cantine : 05 53 50 87 24

• Gendarmerie Le Bugue : 05 53 03 83 95

• SIVOM : Permanences du SIVOM, les jeudis uniquement.

Pour tout contact : 06 07 45 10 05

• SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : Secteur Montignac - 3 avenue de Lascaux 24290 Montignac : 05.53.51.70.72

SOMMAIRE

Le mot de Mme le Maire

4

Infos pratiques

7

Budget

9

La vie de la commune

10

- L'espace communal : Bibliothèque, Agence postale
- Ecole - Un cuisinier heureux
- Gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Travaux de l'église - Travaux de la commune
- Jumelage avec Bootzheim - Marché Noël et bal Trad.
- Marché hebdomadaire

15 - LES ÉVÉNEMENTS :

- Anciens combattants
- Rencontres du vendredi
- Soirées littéraires
- Forêt comestible

La vie associative

18

18 - Comité des Fêtes - Halte-Relais Alzheimer - Plazac d'Hier et d'Aujourd'hui

19 - PHI Dordogne - Les Gouyats

20 - Piu di voce - Lichen

21 - Chasse - Pêche

Langage des signes

BIEN-ÊTRE

22- Siel bleu - Armony -

Gayatri Yoga - Reflet de la lune - Wuxia

23 - Voix pour les femmes et

enfants du monde - Lune-Soleil

24 - Nepal care - Nepal enfance et lumière - Nimba Guinée

salle polyvalente

25

Le Blason de l'église

26

Intercommunalité

28

SMD3 (Gestion déchets) - PIP (Pôle d'Interprétation de la Préhistoire) - Mobilité - ABC (Atlas Biodiversité communale) - Relais petite enfance.

Poésie

31

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCE

- Tom Moahé, le 02 mars 2022 à SARLAT LA CANEDA (24)
- Suyay, Maya, Mis, Luka, Lindora LAMBERT MAUBON, le 21 juin 2022 à PERIGUEUX (24000)
- Lily SCUDIER, le 25 juin 2022 à PERIGUEUX (24000)
- Liam, Yeshe, Eden METAYE, le 11 octobre 2022 à SARLAT LA CANEDA (24200)
- Mathilde, Marie DELBARY, le 26 octobre 2002 à SARLAT LA CANEDA (24200)

• MARIAGE

- LURTON Odile Marie et MATHIEU Daniel Luc, le 02 février 2022

• DÉCÈS

- Jean Pierre Georges Lucien GOUBEAU, le 30 janvier 2022
- Gilbert GANIER, le 31 janvier 2022
- Marie Madeleine REY (veuve de Robert DELBARY), le 03 février 2022
- Joseph Médéric Jules COURTAT, le 05 mars 2022
- Serge Léon Jean GUELUY, le 03 août 2022
- Patrick Jacques Pierre CHRETIENNEAU, le 13 août 2022
- Marianne Wintje Hermine OOSTENBRINK (épouse de Max Lorn WHYTE), le 06 décembre 2022

ADRESSAGE

L'adressage qui permet d'identifier l'ensemble des voies et l'emplacement précis de vos maisons se finalise. Les personnes qui ne sont pas encore venues chercher leur attestation de nouvelle adresse et leur plaque de numéro d'habitation à la mairie sont priées de le faire rapidement.



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Chères Plazacoises, chers Plazacois, chers amis,

Sans plus attendre, je vous présente en mon nom, celui de mon conseil et du personnel communal, nos vœux les meilleurs. Que cette année 2023 vous apporte satisfaction et joie.

Je salue tout particulièrement les nouveaux arrivants dans notre village et j'aimerais leur souhaiter la bienvenue, qu'ils trouvent leur place parmi nous et viennent enrichir de leur présence notre beau village. Souhaitons aussi la bienvenue aux petits êtres qui ont vu le jour cette année.

Nous adressons nos vœux de rétablissement à nos malades et nos sincères condoléances à ceux qui ont perdu un proche.

Il est important de se réjouir de vivre dans un endroit comme Plazac, où le caractère paisible et libre de notre environnement incite à la paix des cœurs et des esprits. Soyez fiers d'être Plazacois !

En ce début d'année, nous souhaitons que le village soit uni pour regarder l'avenir avec confiance, optimisme et sérénité. Nous travaillons main dans la main pour un projet commun avec méthode, application, et sérieux, tout ça dans la bonne humeur ! Gérer la commune au profit de ses habitants, lui donner les moyens de se développer, et surtout, être à l'écoute de toutes et tous. Porter haut les couleurs de notre village où il fait bon s'épanouir et grandir dans cette Vallée de la Vézère, classée Grand Site de France.

Merci donc à mes élus, aux agents, aux membres cooptés pour leur investissement. Vous êtes déjà nombreux à nous avoir rejoints, mais si vous souhaitez apporter votre aide, la porte vous est ouverte.

Merci pour la générosité dont vous faites preuve que ce soit pour vos dons de plantes (lorsqu'au printemps vous aurez quelques vivaces en trop dans votre jardin pensez au village), de photos, de terrains pour réaliser des aménagements, de matériaux... et surtout de temps ! Merci pour les décorations du village qui font que nous avons plaisir à le traverser hiver comme été. Il n'est pas rare de croiser quelques ours ou fermière cachée ici ou là pour le plaisir de tous. Merci pour la décoration de cette belle salle. Nos sollicitations rencontrent toujours un écho favorable.

Et surtout Merci pour l'entraide sociale dont on a tant besoin dans ce monde individualiste et dont vous faites preuve auprès de nos personnes âgées ou fragiles, auprès des voisins. Merci aux associations humanitaires.

Une Halte-Relais France Alzheimer et maladies apparentées a vu le jour à Plazac au printemps. Au nom des malades et de leurs aidants, que les bénévoles, les psychologues, les animateurs qui font que ces séances existent soient tous remerciés. Un grand Merci au Docteur Geneviève Demours pour nous avoir accordé sa confiance.

J'en profite, au nom de la municipalité, pour adresser mes félicitations ainsi que mes remerciements aux bénévoles des associations pour leur dévouement au service de tous dans un esprit de partenariat avec la municipa-

lité qui continuera toujours dans la mesure de ses moyens à œuvrer à leurs côtés. Les bénévoles se mobilisent tout au long de l'année pour que le village soit animé et vivant et rendent notre village attractif. Les marchés gourmands connaissent un vif succès. Que les bénévoles qui les assurent en soient tous remerciés car c'est une sacrée organisation. Les nouveaux bras et petites mains sont les bienvenus.

La commune doit exister en tant que telle mais doit aussi progresser, mettre en valeur ses atouts, vivre en milieu rural, s'engager au sein d'autres structures plus larges. Tout cela est parfois compliqué et lourd administrativement, nécessitant disponibilité, travail et réflexion. La commune représente le service de proximité. C'est en son sein que s'apprennent les règles essentielles à toute vie en collectivité : le civisme et le respect de la différence, ces notions sont fondamentales.

Dans cette société où tout change vite, je souhaite que nous réussissions l'unité ensemble !

Notre commune avance avec des moyens limités certes, mais toujours avec la même motivation.

Nous souhaitons une évolution raisonnée de notre commune dynamique, tout en vous permettant de vous rendre la vie meilleure. Mon conseil municipal poursuivra ses objectifs sans augmenter la fiscalité comme je m'y suis engagée et cela malgré les baisses de dotations.

Comme nous vous l'avons déjà dit, la révision du plan d'urbanisme nous donne des soucis. Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est en application. Malheureusement les terrains se sont vendus très rapidement. Nous renouvelons donc notre demande auprès de M. le Président de la Communauté des Communes, afin d'envisager une révision au plus vite ! Dans l'attente, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement sur « les dents creuses ».

L'adressage qui permet d'identifier l'ensemble des voies et l'emplacement précis de vos maisons se finalise. Les personnes qui ne sont pas encore venues récupérer leur attestation de nouvelle adresse et leur plaque de numéro d'habitation à la mairie sont priées de le faire rapidement.

Votre espace communal s'est quelque peu modifié. Nous souhaitons la bienvenue à Céline Mercier nouvelle infirmière venue compléter l'équipe. Nous adressons nos vœux de prompt rétablissement à Anna Tellier, infirmière, et à notre médecin, Anne-Christine Law Yee, qui est toujours souffrante et reste à la recherche d'un confrère. Nous renouvelons nos remerciements à Sébastien Boucher et Cédric Serpeau qui ont assuré, le temps de sa mise en disponibilité, le remplacement de Stéphanie Gravillon. Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil à Cindy Poirier, mutée d'une autre commune de Dordogne où elle assurait les mêmes fonc-



tions. Nous adressons un grand merci à nos dynamiques bibliothécaires bénévoles et à notre marraine Thalie De Molènes qui assurent un excellent travail en partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt.

Notre Centre de Formation pour Adultes (CFA) situé dans l'ancienne bibliothèque au-dessus de la mairie connaît un vif succès. Jérôme Barthélemy, coordinateur formations, vous invite à le rencontrer si vous souhaitez vous former ou si vous êtes chef d'entreprise en recherche d'ouvriers. Sa femme, Beatrice est compétente pour réaliser vos éventuelles VAE (Validation des Acquis d'Expérience).

Un point sur notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), nous continuons à apporter tout notre soutien au Sivom qui gère les écoles, aux parents d'élèves et à l'association des Loupiots. Nous comptons sur eux et sur toute l'équipe pour veiller au bien-être des enfants. Les effectifs toujours en progression sont de bon augure pour la pérennité de notre RPI. Il faut rester vigilant pour l'avenir de nos enfants afin de continuer à leur proposer un service et une éducation de qualité et de proximité.

La rentrée des classes s'est effectuée avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, Joséphine Deleu, qui a rejoint Laurence Burban et les AESH. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nous sommes heureux d'avoir une équipe soudée et innovante avec de nouveaux projets qui font le bonheur des enfants et de leurs parents.

Merci à Jérôme Lyons, notre chef de cantine, pour son investissement auprès des enfants. Il leur prépare les repas et leur transmet sa passion du « fait maison » avec des produits sains et de qualité, bios ou issus d'agriculture raisonnée. Nous privilégions les circuits courts et l'opportunité de faire travailler ceux qui vivent près de chez nous.

Merci aux agriculteurs et aux producteurs locaux. Je n'oublie pas les artisans et commerçants. Merci à Arnaud d'avoir assuré bénévolement au pied levé le remplacement de Jérôme lorsqu'il était souffrant.

La garderie, les matins et soirs d'école, et l'accueil de loisirs le mercredi à Saint-Léon-sur-Vézère, sont gérés par la CCVH. Cela permet aux enfants de passer de bons moments avec nos supers Plazacoises : Séverine, Blandine, et Odile !

Pour les tout-petits, l'association la Petite Maison, qui a délégué la compétence par la CCVH, a organisé une première rencontre parents/enfants très appréciée.

Un projet de forêt comestible et de jardin partagé est en train de voir le jour sur le terrain près de l'école, en collaboration avec le collectif Plantons des Arbres (subventionné par le conseil départemental) et l'association Autonomie ElémentTerre. Merci aux bénévoles pour leur implication ! Si vous êtes intéressés pour participer à ce

beau projet vous pouvez vous rapprocher de la commission développement durable.

Chaque vendredi après-midi, nous pouvons faire notre marché. Puisse chacun prendre conscience de l'enjeu et venir découvrir et apprécier des producteurs locaux. Que les exposants soient remerciés d'être fidèles au poste par tous les temps. Un grand merci à notre régisseur Ananda Nibart et à sa suppléante Sylvie Eybert-Bérard pour leur gestion bénévole et rigoureuse. Le marché, c'est aussi l'occasion de passer un beau moment de convivialité à la guinguette grâce à l'association PHI Dordogne.

La construction de la halle paysanne a été retardée. Suite au retour de l'appel d'offres lancé en fin été, nous avons eu la mauvaise surprise d'une explosion des coûts prévisionnels. Nous étudions un projet raisonnable financièrement ! Nous espérons que cette halle tant attendue verra le jour le plus tôt possible afin d'accueillir les manifestations, concerts, animations, marchés gourmands qui remportent toujours autant de succès... Nous en profitons pour remercier la communauté de communes pour le prêt gracieux des barnums dès que besoin et merci aux bénévoles qui répondent toujours présents pour leur installation.

La culture partagée étant génératrice de dynamisme, fait nouveau, nous accueillons des auteurs locaux sur le marché, régulièrement. Vous pouvez aussi les retrouver

lors des « Rencontres du vendredi » qui connaissent toujours un vif succès autour de thèmes aussi riches les uns que les autres. Si vous avez un sujet à partager vous pouvez vous rapprocher de nos géniales animatrices, Nicole et Monique.

Du côté des travaux, nos sollicitations sont nombreuses auprès des services qui nous conseillent et nous accompagnent dans nos dossiers. J'adresse mes remerciements les plus sincères aux services

de l'Etat, de la Région, et du Conseil Départemental, aux Bâtiments de France, aux services instructeurs, à la perception, à la Fondation du Patrimoine. Merci pour leur soutien financier. Sans subventions, il serait impossible pour nos petites communes de mener à bien leurs projets. Je n'oublie pas la DDT et les services de la CCVH. Je remercie également les bureaux d'études, les maîtres d'œuvre et les entreprises qui réalisent les travaux.

Après de longues négociations pour obtenir des subventions indispensables à la réalisation de la phase 4 des travaux de restauration de l'église et de l'ancien château des évêques de Périgueux, la tranche ferme a donc pu être réalisée en 2022. Les fouilles archéologiques des élévations sont en cours par les chercheurs de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Les enfants de l'école ont pu assister au travail des drones et à des démonstrations de prélèvements d'enduits. Nous ne manquerons pas de vous inviter lorsqu'auront lieu les



Les vœux du 6 janvier 2023

fouilles archéologiques au pied du clocher. Aurons-nous la chance de découvrir un trésor... La tranche optionnelle 1 sera lancée à la rentrée de septembre.

En matière d'environnement, nous participons au programme de la « Nouvelle Donne » du SDE24 (Syndicat d'Electrification de la Dordogne) afin de restaurer notre parc d'éclairage public. Une première tranche de travaux pour laquelle nous avons eu la joie d'obtenir de la DETR, subvention de l'état, a donc été réalisée au printemps afin de remplacer les luminaires les plus vétustes, « route de Fanlac ». Nous provisionnons le budget de la commune chaque année de façon à ce qu'avant la fin du mandat nous remplacions tous les systèmes des candélabres de la traverse du bourg par des leds, système moins consommateur d'énergie. Pour Noël, nous avons choisi de mettre des illuminations à très basse consommation d'énergie et sur des durées plus courtes grâce à des programmateurs.

Suite à de nombreuses demandes d'administrés concernant les dégâts occasionnés par la sécheresse, une demande de catastrophe naturelle va être déposée au premier trimestre 2023 auprès des services compétents de l'état.

Nous poursuivons les travaux d'économie énergétique des bâtiments communaux, en partenariat avec l'Etat, le conseil départemental, SDE24, et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie). Sont prévus notamment le remplacement de la chaudière fioul du bâtiment école-mairie, le changement des menuiseries qui ne sont pas en double vitrage, la rénovation de la toiture, le renforcement de l'isolation, etc.

Nous adressons nos vifs remerciements à nos « supers bricoleurs », Gillou et Bernard pour la réalisation des petits travaux des bâtiments communaux.

Question ordures ménagères, cette année nous avons connu beaucoup de « remue-ménages » ! De nombreux problèmes restent non résolus. Le passage à la taxe va cependant s'appliquer dès cette année.

Nous déplorons toujours que quelques personnes prennent encore les dépôts d'ordures ménagères pour des déchets. Pour rappel l'accès à la déchetterie de Rouffignac est gratuit !

Nous allons poursuivre la remise en état de nos routes, nos ponts, nos chemins. A l'image de notre vaste territoire, le travail à réaliser est immense. Merci aux chasseurs, à mes élus, à Jeannot Mergnat, qui entretiennent et rouvrent les chemins communaux.

Notre Amicale de pêche qui transpire la bonne humeur et le bien vivre ensemble, fait un gros travail afin de redynamiser et mettre en valeur notre Vimont, en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne (SMBVVD). Nous apportons tous nos encouragements aux bénévoles et les remercions pour le nettoyage des berges.

Merci aux porte-drapeaux, aux anciens combattants et à la société de musique « l'Espérance Rouffignacoise » pour leur fidèle présence aux cérémonies aux monuments aux morts.

Je suis également reconnaissante envers toutes celles et ceux qui s'investissent pour notre petit patrimoine.

Un inventaire est en cours de réalisation. Merci aux bénévoles de l'association Plazac d'Hier et d'Aujourd'hui pour la restauration des croix, des lavoirs, pour l'entretien du jardin médiéval, la statue de la Vierge... Ce sont eux également qui organisent la traditionnelle brocante qui attire toujours autant de monde.

Nous remercions l'association Licken qui nous organise un carnaval traditionnel chaque année. Le prochain est prévu le 1er avril ! « Pétassources » sera au rendez-vous ! Votre participation et celle de vos enfants seront les bienvenues. Des ateliers de création des costumes se font toute l'année à la Marjolaine.

Le festival de Pui Di Voce, la fête communale organisée par le Comité des Fêtes, ont remporté un vif succès. Lune Soleil se redynamise et organise des conférences sur des thèmes divers et variés. L'association Armony est toujours fidèle au poste pour vous mettre en marche à l'occasion d'Octobre Rose.

Fait exceptionnel : cette année deux feux d'artifice vous ont été offerts par la municipalité puisque celui prévu pendant la « période covid » était payé et donc perdu si nous ne le tirions pas... Cela a permis de clôturer l'été en partageant un beau moment de convivialité pour les locaux et pour les vacanciers encore présents.

Grâce à l'association Créative, le salon du bien-être a pu avoir lieu cet automne et a accueilli des centaines de personnes sur le week-end.

Chaque semaine, de nombreuses animations se déroulent dans la salle polyvalente. Il y en a pour tous les goûts ! Danse, gymnastique, Qi Gong, Yoga, langue des signes, sophrologie et autres... L'atelier de couture dirigé par Tatiana Queyroi lancé par l'association des Gouyats, est partenaire dans la réalisation des costumes pour la Félibrée qui aura lieu à Montignac le week-end du 30 juin, 1 et 2 juillet. En effet, Plazac a été sollicité pour participer à la Félibrée, nous allons organiser l'élection de la reine du village qui participera à l'élection finale de la reine de la Félibrée à Montignac. Les jeunes filles souhaitant participer sont priées de se faire connaître à la mairie. Une soirée sera également organisée en avril avec notre ami Daniel Chavaroche.

L'association des Gouyats a vu le jour cet été. Ce sont nos jeunes locaux, de Plazac et des villages alentours, qui se lancent. Notamment, ils ont organisé un beau marché de Noël ou « le Gaulois », notre « père Noël local », n'a pas manqué de passer voir si petits et grands étaient sages. Belle journée clôturée par un barbecue et un bal Trad animé par Condat Animation. A renouveler !

L'association Nimba Guinée, de même, nouvellement créée, vous fait découvrir une nouvelle culture en vous faisant danser au son des tam-tams.

Au nom de la municipalité, nous leur adressons tous nos encouragements.

Soyez assurés que nous continuerons dans la mesure de nos moyens à œuvrer aux côtés des associations. Nous faisons le vœu que cette nouvelle année soit propice aux rassemblements.

En matière de communication, Plazac est connecté. Aidez-nous à enrichir notre site internet en nous communiquant des informations sur le village et des photos

que vous souhaitez transmettre. N'oubliez pas de consulter le site du marché. Quant à la page Facebook, vous êtes de plus en plus nombreux à la visiter.

Un grand merci à ceux qui les animent et les tiennent à jour ! D'autre part, si vous voulez connaître les nouvelles de la commune, n'hésitez à vous inscrire à la newsletter en envoyant une demande par email à la mairie. Merci à Alain Marchier pour les articles dans le Sud-Ouest et à Lydie Monribot pour les articles dans la Dordogne Libre.

Concernant notre jumelage, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de nous réunir pour fêter les 30 ans d'amitié et les 20 ans de jumelage avec nos amis de Bootzheim. Nous relançons donc officiellement l'invitation pour août 2023 ! du mercredi 16 au lundi 21 août.

Les nouvelles familles qui souhaitent participer peuvent nous rejoindre. Convivialité, partage, amitié sont les maîtres mots de ces échanges toujours riches de beaux souvenirs à raconter. Nous faisons le souhait également que les liens entre nos écoles se retissent.

Enfin, chers Plazacois et chers Amis de Bootzheim, l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser des vœux d'espoir et d'optimisme. Que cette nouvelle année soit pour vous et pour ceux qui vous sont chers remplie d'amitié, de solidarité, de bonheur. Soyez heureux et en bonne santé !

Bonne année à tous !
Le Maire de Plazac,
Florence Gauthier

INFOS PRATIQUES

TAXE DE SÉJOUR / HÉBERGEMENT VACANCES

Vous êtes un hébergeur ou vous souhaitez le devenir, pour cela, nous vous rappelons les obligations à respecter :

- La déclaration en mairie pour location de meublé de tourisme ou bien de chambre d'hôte. En cas de non déclaration, exposition à une contravention de 450€ pour une personne physique et 2250€ pour une personne morale. La déclaration est à refaire en cas de changement (période d'ouverture, classement, capacité ou adressage mis en place sur la commune).

- La taxe de séjour, instaurée au réel sur notre territoire de Communauté de Communes Vallée de l'Homme depuis le 1er janvier 2019, est collectée du 1er janvier au 31 décembre, à deux périodes de reversement : du 1er novembre au 31 mai (date limite de déclaration au 15 juin) et du 1er juin au 31 octobre (date limite de déclaration au 15 novembre).

Premier cas de figure : les vacanciers réservent directement auprès de l'hébergeur : ce dernier collecte la taxe auprès des plus de 18 ans, fait la déclaration et reverse aux dates indiquées.

Deuxième cas de figure : les vacanciers réservent sur une plateforme (Airbnb, Abritel, Gîtes de France) : c'est à l'opérateur de la plateforme de faire la collecte directement et d'assurer le reversement.

L'hébergeur doit déclarer que ses locations se font via des intermédiaires, sous peine de frais de non déclaration.

Votre site de déclaration en ligne de la taxe de séjour :
<https://taxe.3douest.com/lascauxdordogne.php>

Votre contact pour information : Françoise DELIBIE :
taxedesejour@lascaux-dordogne.com

CFA - VOL GROUPÉ

Voilà déjà un an que le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) "Vol Groupé" a ouvert ses portes à Plazac grâce au soutien de la mairie qui nous accompagne dans ce projet et nous a permis de nous installer au premier étage de la mairie.

Nous sommes fiers de vous annoncer que les élèves au titre professionnel de vendeur conseil en magasin ont tous été reçus à leur examen ! Bravo à eux et à l'équipe pédagogique. La classe des ouvriers polyvalents du bâtiment continue de remporter un vif succès avec l'intégration, début décembre, d'une élève qui va rejoindre les 7 garçons pour aborder pendant 1 an les bases du second œuvre (maçonnerie, menuiserie, isolation, électricité ...) et la conception de plan 3D.

Nous proposons aussi des accompagnements VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et des formations en informatique et langues ainsi que des coachings pour les créateurs d'entreprises. Nous recherchons à être mis en relation avec des employeurs désirant recruter des apprentis et des jeunes demandeurs d'emploi.

Contactez Jérôme BARTHELEMY pour parler de votre projet professionnel : Tel : 06 51 23 37 07

Courriel : contact@volgroupe.com - Site web : www.volgroupe.fr



INFLUENZA AVIAIRE

CHANGEMENT DU NIVEAU DE RISQUE ÉPIZOOTIQUE

Si aucun nouveau foyer n'a été enregistré dans le département depuis la détection du virus et l'abattage de plus de 40 000 poules en Bergeracois, fin octobre, la Dordogne n'échappe pas au confinement généralisé des volailles. Les éleveurs doivent aussi bâcher les camions transportant des palmipèdes de plus trois jours.

C'est un appel à la « vigilance et au respect des mesures de biosécurité » que lancent les services de l'État en Dordogne, ce vendredi 11 novembre 2022, au lendemain de l'annonce du passage au niveau de risque épizootique élevé pour tout le territoire national. Pour l'ensemble des communes de la Dordogne, la surveillance quotidienne est obligatoire dans les exploitations commerciales et dans les basses-cours des particuliers. Toute mortalité doit être signalée au vétérinaire sanitaire de l'éleveur ou la DDETSPP 24. (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) - Tel : 05 53 03 66 68.



FRELONS ASIATIQUES

QUAND FAUT-IL DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES ?

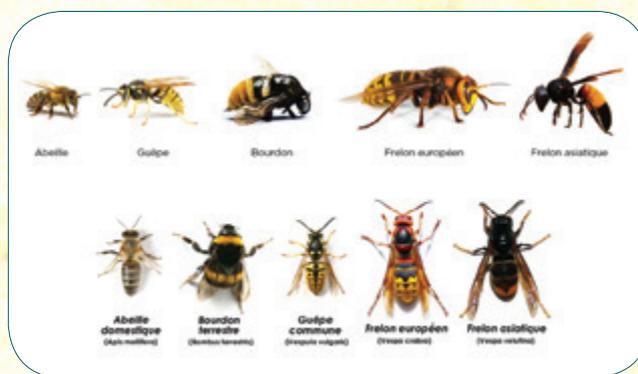
C'est en fin d'automne que le nid de frelons asiatiques atteint son pic d'activité. Mesurant souvent plus de 50cm de diamètre pour 60cm de haut, il reste très actif jusqu'après les premières gelées.

Ensuite, les femelles fécondées commencent à quitter le nid. Cela dure pendant plusieurs semaines (en fonction de la météo). Elles vont se mettre en dormance, à l'abri du froid, dans un tronc creux, un trou dans la terre, un tas de feuilles mortes, un grenier, une paire de gants de jardinage ou de bottes, un abri de jardin, etc. Au printemps, elles sortent de leur hibernation et recommencent à faire un nid. Le nid de l'année précédente n'est jamais réutilisé d'une année sur l'autre. La périodicité n'est pas une science exacte : certaines années les nids sont vides à la mi-décembre. Parfois (comme en 2019-2020), les nids se sont retrouvés désertés fin février. Il n'est plus nécessaire de faire enlever le nid lorsqu'il est vide. Il est préférable de le laisser car les oiseaux attirés par l'odeur des larves mortes viennent se délecter de cette source de protéines précieuse et gratuite.

COMMENT SIGNALER ET DÉTRUIRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

Si le nid est sur votre propriété, signalez-le à votre mairie qui vous renseignera sur les modalités de prise en charge. Puis laissez une entreprise privée spécialisée dans la désinsectisation se charger de sa destruction. Les frais de destruction sont pris en charge pour moitié par la commune et pour moitié par la CCVH 24 (Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme). Les entreprises qui détruisent les nids doivent envoyer leur facture directement à la mairie de Plazac.

Si le nid est sur la voie publique, il faut contacter votre



mairie qui se chargera des démarches pour sa destruction. Il est déconseillé de détruire soi-même un nid de frelons asiatiques. Les professionnels de désinsectisation ont un équipement spécifique pour se protéger. Ils utilisent des techniques de destruction adaptées pour détruire efficacement la colonie.

A PROPOS DES CHIENS

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les chiens divaguer sur le territoire de la commune. Pour le bien-être de tous, nous vous demandons de ne pas les laisser pénétrer dans l'aire de jeux et de ramasser les déjections. Ceci a été fixé par arrêté municipal du 30 mars 2021. Nous comptons sur votre civilité et vous en remercions.



GESTION FINANCIERE 2022

B U D G E T

BUDGET PRINCIPAL 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à 776 842,42 € et est caractérisée par une évaluation rigoureuse de la dépense publique compte tenu des augmentations inéluctables et intrinsèques des différents frais de gestion.

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 présente à la section de fonctionnement un excédent de 138 069,57 €. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 598 187,97 € et les recettes à 736 257,54 €.

La section d'investissement (concerne les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune) cette section s'équilibre à 793 047,07 € dont :

- 40 604,02 € au titre du remboursement du capital des emprunts,
- 319 586,64 € pour les restes à réaliser de 2021
- Le résultat reporté de l'exercice 2021 pour 299 614,19 €

TAXES COMMUNALES 2022

En séance du 05/04/2022 Mme le Maire, précise que la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation depuis le 01/01/2021 hormis celle des résidences secondaires, compensée par le versement de la part de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Non Bâties (TFPNB) que le département a touché.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 45,34 % - Produit attendu : 332 297 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 98,91 %
Produit attendu : 32 541 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

Le service de la distribution de l'eau potable et l'assainissement sont des compétences attribuées aux communes ou aux intercommunalités. Elles font l'objet d'un budget distinct.

La section de fonctionnement s'équilibre à 20 285,00 € et est caractérisée par une évaluation rigoureuse de la dépense publique compte tenu des augmentations des différents frais de gestion.

La section d'investissement s'équilibre à 19 275,95 €, incluant 16 790,95 € au titre du résultat antérieur de 2021. Ces dépenses sont équilibrées principalement par le résultat de clôture d'investissement et les amortissements. Il est à préciser que ce budget s'autofinance et sans endettement.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS SUR L'EXERCICE 2022

PHI 24	200 €
Prévention Routière	30 €
FNACA	150 €
Comité des Fêtes	500 €
Plazac d'hier et d'aujourd'hui (AVP)	500 €
Comité des Fêtes Section Jumelage	2000 €
A.D.R.A.D Retraités Agricoles Montignac	80 €
Piu di Voce	500 €
Amicale de Chasse	200 €
CEPSM	150 €
AD OCCE24 École Publique	500 €
Parents d'élèves APE-SPP	500 €
La Maison 24	300 €
Association pêche	200 €
Association Armony	200 €
Association Lune-Soleil	200 €
Association Femmes et Enfants du Monde	200 €
TOTAL	6 410 €



Cédric Serpeau a effectué le remplacement de Sébastien Boucher de septembre à décembre 2022. nous avons accueilli, au premier janvier 2023, **Cindy Poirier** à qui nous souhaitons la bienvenue.

BIBLIOTHÈQUE

**Ouverture : les mardis de 14h15 à 17h,
les vendredis de 15h30 à 17h et les samedis de 10h30 à 12h**

Les fidèles de la bibliothèque ont pu constater que Sébastien Boucher avait cessé ses fonctions en septembre 2022. Cédric Serpeau, en contrat jusqu'au 31 décembre 2022, a pris le relais. Les lundis après-midi, il s'est consacré à la mise à jour de la gestion informatique des livres. Une nouvelle organisation va se mettre en place avec Cindy Poirier. Le fonds d'ouvrages s'étoffe de plus en plus pour satisfaire les demandes diverses et variées de nos lecteurs. Nous essayons de fournir



aux lecteurs les ouvrages des auteurs locaux que nous avons la chance d'avoir si nombreux. La bibliothèque œuvre en partenariat avec la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) sise à Périgueux.

Thalie De Molènes, la marraine de la bibliothèque, vous accueille les samedis matin. Gilles, Marie-Claire et Jean-Michel assurent, à tour de rôle, la permanence des autres jours d'ouverture. Venez nombreux profiter des bienfaits de la lecture. Les bénévoles peuvent vous conseiller au mieux de leurs connaissances sur bon nombre d'écrits peuplant les rayonnages. La bibliothèque de Plazac s'associe à la manifestation nationale des « Nuits de la lecture » qui auront lieu du 19 au 22 janvier 2023. Le thème choisi pour cette année est celui de La peur.

Site internet de la manifestation : www.nuitsdelalecture.fr

Courriel : plazac.bibliotheque@gmail.com

espace communal

ECOLE

Quarante élèves fréquentent cette année l'école de Plazac. Une nouvelle directrice, Joséphine Deleu, a pris ses fonctions en septembre 2022. Le projet de l'année est autour du chant choral. Il est encadré par Martina Henrich. Il regroupe tous les enfants du RPI qui ont ainsi l'opportunité de faire une activité ensemble. Le spectacle de fin d'année sera un concert donné en l'église de Saint-Léon-sur-Vézère. En alternance avec le chant, un atelier « argile » est proposé aux enfants.

- Pour les CE1-CE2 est organisée, toutes les 2 semaines, une classe "Nature" en extérieur. Ils découvrent le village ou le petit patrimoine et s'exercent à la lecture dans le bourg. Ils continuent à fêter leurs anniversaires en confectionnant des gâteaux qu'ils dégustent ensuite, avec leur maîtresse et Jérôme, notre cantinier.

- Les CM1-CM2 participent au « concours des petits journalistes ». Le but est d'écrire un article sur le petit patrimoine qui sera diffusé par le PIP (Pôle International de la Préhistoire).

Avec Sylvia Dupont, la maîtresse du jeudi, ils découvrent les « merveilles du monde » et apprennent à les situer sur la carte du monde et dans le temps.



- Les enfants ont bénéficié d'une sortie théâtre, le 22 novembre, au PIP, où ils ont vu, dans le cadre du Festival du Lébérou, « Petites histoires de grand courage » de Michel Bouhet et Antoine Compagnon. Ils sont également allés au cinéma de Montignac, le 15 décembre, pour le film : "Le Pharaon, le sauvage et la princesse".

- Une soirée de Noël a été organi-

sée le 9 décembre, dans la salle polyvalente, sur le thème « jeux de société ». Une occasion de réunir parents et enfants de tous âges pour se retrouver autour du plaisir de jouer.

- Lors de la semaine du goût, ils ont découvert la « soupe au caillou ». Il s'agit d'un classique de la littérature enfantine d'Anaïs Vaugelade.

Le loup, maigre et vieux, n'a plus de dents pour manger les animaux, mais il lui reste sa ruse. Il se présente chez la poule avec un sac dans lequel il a un caillou et un long couteau pointu. Il promet à la poule de ne pas la manger mais lui demande de lui prêter une marmite pour cuire sa soupe. Il y plonge le caillou et attend. La poule s'intéresse à cette soupe étrange et lui demande si elle ne serait pas meilleure avec un peu de poireau. D'autres animaux arrivent par la suite, et chacun apporte un nouveau légume. Au bout de trois heures, le loup pique le caillou qu'il trouve assez cuit et sert la soupe à tous les animaux. Finalement, il repart avec son caillou, son couteau et le ventre bien rempli. L'idée vient d'une tradition paysanne : cuire longuement la soupe au coin du feu avec l'aide d'un galet propre qui permet de garder la chaleur. La débrouillardise, l'initiative et la coopération permettent de s'en sortir. Dans notre classe, après la lecture du conte, nous avons tous apporté un légume. Un bouillon plein de légumes différents et un velouté orange (potimarron, curcuma, carottes, patates douces) ont été confectionnés par les enfants de CE1-CE2 et mangés le midi même par tous les enfants de l'école.



UN CUISINIER HEUREUX...

Jérôme s'occupe de la cantine de l'école de Plazac depuis 2 ans maintenant. Cette expérience lui procure beaucoup de satisfaction. Ce petit entretien nous permet de mieux faire connaissance avec un «acteur» incontournable de la vie plazacoise.

• Quelle est votre fonction à l'école ?

Le matin, je fais le ménage des classes, et à partir de 8 h, je m'occupe de la cuisine jusqu'à 15 h.

• Comment gérez-vous la cantine ?

Pour l'élaboration des menus, je suis entièrement libre. Je consulte les enfants, je tiens compte de ce qu'ils aiment ou non. Je n'ai pas envie que ça parte à la poubelle... Je choisis les produits, varie les menus, et j'essaie d'innover. Pour les fournisseurs, il y a des ententes entre plusieurs écoles et une centrale d'achat.

• Si vous les consultez, vous ne devez pas souvent leur faire manger des épinards ?

Détrompez-vous, ils m'en réclament. (Jérôme a un secret qu'il ne me dévoilera pas !). Ce n'est pas toujours évident d'introduire de nouvelles recettes car les enfants n'aiment pas le changement. Et quand ils n'aiment pas, ils savent me le dire ! Les enfants sont très amateurs de soupe... avec des croutons ! Ce qui permet d'éviter le gaspillage de pain. Nous compostons tout ce qui peut l'être. J'introduis progressivement des plats qu'ils n'ont pas l'habitude de manger... Par exemple, une petite mousse de carottes au cumin ou une crème au vinaigre balsamique.

• Avez-vous des recettes qui reviennent régulièrement ?

Oui. Je fais 4 repas dans la semaine, un menu viande, un menu poisson, un menu protéiné et un menu végétarien.

• Faites-vous appel aux fournisseurs locaux ?

Pour les légumes, je me sers au magasin bio local. Je fais les courses moi-même. Pour le reste, je suis livré une fois par semaine par un fournisseur sélectionné. Il nous fournit de bons produits en bio ou en agriculture raisonnée et locale. Les producteurs sont protégés par la loi EGALIM (la loi Agriculture et Alimentation) votée en octobre 2021. L'un de ses objectifs est de « favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. » Elle prévoit de nombreuses dispositions pour la restauration collective, et notamment sur les produits dont une partie doit être soit sous labels d'origine et de qualité, soit bios.

• Est-ce vous qui servez les enfants à la cantine ?

Oui, j'apprécie ce moment. Il me permet d'avoir un contact direct avec eux, ce qui s'avère être la partie la plus intéressante de mon travail. Les enfants me connaissent bien. Pour eux, je suis "Jéré", un grand frère. Depuis le covid, nous faisons 2 services, ça permet aux plus petits de mieux s'exprimer ensemble et idem pour les grands. Parfois je mange avec les enfants. Je ne les force pas à manger. A l'usage, on a vu que ce n'était pas forcément une bonne chose. Mais j'essaie de leur apprendre à ne pas gaspiller. Je leur donne le choix de prendre de petites portions ou pour le pain, une demi-tranche. Ça fonctionne plutôt bien.



• Avez-vous des moments particuliers avec les enfants ?

Oui, chaque année, nous participons à la « semaine du goût ». En accord avec la maîtresse des grands, j'ai cuisiné avec les 8 CM2. Chaque jour avec 2 élèves, nous avons fait ensemble les menus complets de la semaine. Nous faisons la pluche, les sauces... On entre dans la cuisine, on se lave les mains, on s'attache les cheveux, on enlève les bijoux, etc. Ensuite, ils servent leurs petits camarades. Cela fait 2 ans que nous le faisons et les enfants sont très contents. J'aime beaucoup faire cela car la cuisine est pour moi quelque chose qui se transmet.

• Que faisiez-vous avant la cantine de Plazac ?

J'ai 33 ans de restauration. J'ai commencé à 16 ans. J'ai fait le lycée hôtelier à Marseille. Nous sommes venus en vacances en Dordogne en 1999 et nous ne sommes jamais repartis. Je voulais être cuisinier dès l'âge de 8 ans. La cuisine c'est ma passion.

• Est-ce que les enfants ont d'autres moments de participation à la cuisine ?

Oui, une fois par mois, on fête les anniversaires. Ils préparent les pâtisseries eux-mêmes.

• Vous occupez-vous du potager qui est en contrebas ?

Oui, quand j'ai le temps. Nous avons effectivement un projet collectif au départ, mais il est difficile de le tenir dans le temps. D'autant plus que malheureusement cette année, beaucoup de plantations ont grillé avec la canicule. Je suis venu arroser mais c'est compliqué du fait que l'on n'est pas sur place. Nous avons quand même eu des pommes de terre. Les enfants étaient contents de manger les pommes de terre de l'école. Nous faisons appel à des bénévoles pour nous aider.

• Les Plazacois vous font-ils profiter parfois des surplus de leurs jardins ou vergers ?

Cette année, nous avons juste eu des pommes offertes par les gens du village. Mais il y a tout une éducation à faire car les enfants avaient du mal avec les fruits qui étaient un peu abîmés ou tordus. Je parle aux élèves comme à mes fils, nous avons de très bonnes relations. Pour ma part, je revis depuis que je suis ici et suis sorti du stress de l'entreprise. Ma dernière affaire était l'auberge du Coq à Fleurac. Mais au bout de 3 ans, j'ai fait un burn-out. Puis il y a eu le covid là-dessus. J'ai préféré arrêter.

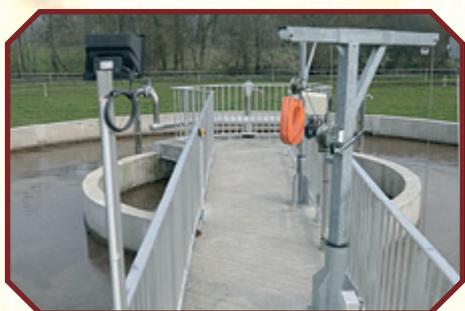
En conclusion, nous pouvons dire que manger à la cantine de Plazac est un réel plaisir. Jérôme a su instaurer un rapport de confiance avec les enfants. Comme il le dit lui-même : « à Plazac, ce n'est que du bonheur ! »

GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

En France, la compétence « gestion de la distribution de l'eau potable » appartient aux communes. Il s'agit de : l'assainissement de l'eau (épuration), la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées domestiques et industrielles. C'est-à-dire que les équipements appartiennent aux communes et qu'elles sont responsables de l'entretien des points de captage et des canalisations. Pour Plazac, la gestion est déléguée au Syndicat des 2 rivières



LE SYNDICAT DES 2 RIVIERES



Le Syndicat des 2 Rivières a vu le jour grâce à la fusion de 4 secteurs de distribution de l'eau potable. Il gère la distribution de l'eau sur 24 communes. Ces communes sont représentées au niveau du conseil syndical par 2 élus. Les 4 secteurs sont : Manaurie, St Alvère Lalinde Nord, St-Léon-sur-Vézère et Trémolat-Cales.

Le syndicat choisit des entreprises d'affermage qui veillent à la bonne distribution d'une eau de qualité. Tout cela se fait sous contrôle très strict de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Jusqu'à la fin de l'année 2023, notre secteur est géré par l'entreprise VEOLIA.

Une partie de la facture d'eau est un prélèvement pour le syndicat qui utilise les sommes récoltées pour l'entretien du réseau qui est immense et vétuste. Une autre partie sert au raccordement de nouvelles installations. La part du gestionnaire (VEOLIA) vient s'ajouter à la facture ainsi que les redevances pour l'Agence de l'eau et la protection des sites. D'après le Rapport annuel du Prix et Qualité du Service (RPQS), nous bénéficions d'une eau de très bonne qualité bien qu'un peu chargée en calcaire. Le président actuel est M. Jean-Paul Dubosc.

Adresse : Mairie déléguée de Manaurie
24620 Les Eyzies - Tél. : 05 53 06 98 48
<https://www.grandperigueux.fr/informations-pratiques/contact>

SMBVVD SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT

VALLÉE VÉZÈRE DORDOGNE

S'occupe de la protection des milieux aquatiques. Le syndicat est né en 2013 de la fusion de 4 identités (Cern, Ruisseaux, Beune, Vézère). Il est composé actuellement de 65 communes. Son siège social est basé avenue de Lascaux à Montignac. Ses fonctions principales sont la veille et la protection des milieux aquatiques, la mise en sécurité des cours d'eau, l'aide à apporter pour des interventions grâce à la compétence de ses techniciens rivière qui peuvent élaborer des dossiers loi sur l'eau.

La gestion de ce syndicat est assurée par les élus des différentes communes qui ont nommé un bureau comprenant un président, 5 vice-présidents et 2 autres membres du bureau. Denis Crouzel en assure la présidence.

Actuellement, l'étude du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) est en voie de finalisation. Le bureau d'étude élabore les derniers documents officiels. À partir de ce plan, il sera établi des programmes annuels qui seront la trame des travaux à effectuer, pendant les 10 prochaines années.

Adresse : 3, Avenue de Lascaux
24290 MONTIGNAC Tél. : 05.24.16.15.00

Un site internet est en cours de mise à jour et vous présentera plus en détail le fonctionnement de ce syndicat (syndicat-vezere-dordogne.fr)



LE SMDE24 - SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA DORDOGNE



Ses missions sont de préserver et protéger les ressources en eau de notre territoire et notamment les points de prélèvement d'eau potable, de gérer, analyser et entretenir le réseau d'eau potable sur le département de la Dordogne et de conseiller dans la démarche qualité de la potabilisation. Créé le 1er juin 2010 par arrêté préfectoral, il regroupe à ce jour, 15 syndicats d'eau potable, 4 commissions territoriales et 26 communes indépendantes. Il est actuellement présidé par M. Marc Mattera.

Adresse : Parc d'activités de Péri-ouest - Bd Henri Jacquement
24430 Marsac-sur-l'Isle- Site internet : www.smde24.fr
Tél. : 05 53 46 40 40

E-mail : contact@smde24.fr - Site internet : www.smde24.fr

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

La rénovation de l'église et de l'ancien Château des Evêques s'est poursuivie cette année. Nous en sommes à la phase IV tranche ferme. La façade ouest a été entièrement restaurée, les joints refaits. Cela a demandé un travail très soigné. Les marches pour accéder

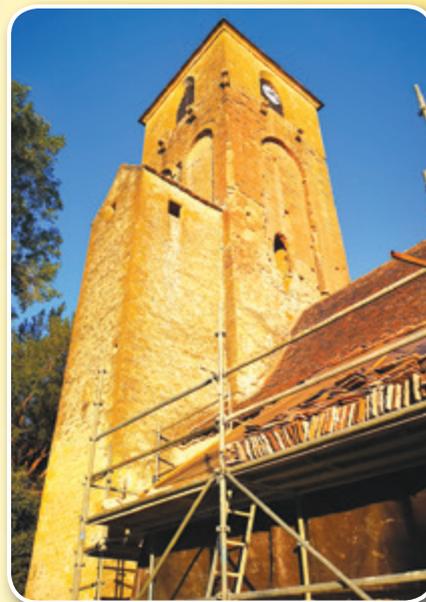


au portail ont été stabilisées et certaines remplacées. Une peinture a pu être mise en évidence et partiellement restaurée. (Voir article sur le blason). La Vierge a retrouvé sa belle couleur d'origine, la cloche

en-dessous remise en état. La façade nord a elle aussi été rejointoyée, des gouttières posées en bas de toiture pour raccorder le futur drainage en pied de mur. La tranche conditionnelle 1 débutera en septembre 2023. Après de longues négociations pour obtenir des subventions indispensables à la réalisation de la phase 4 des travaux de restauration de l'église et de l'ancien château des évêques de Périgueux, la tranche ferme a donc pu être réalisée en 2022. Les fouilles archéologiques des élévations sont en cours par les chercheurs de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Les enfants de l'école ont pu assister au travail des drones et à des démonstrations de prélèvements d'enduits. Nous ne manquerons pas de vous inviter lorsqu'auront lieu les fouilles archéologiques au pied du clo-

cher. Aurons-nous la chance de découvrir un trésor ?

La tranche optionnelle 1 sera lancée à la rentrée de septembre. La suite des travaux vous sera décrite au fur et à mesure de leur avancement.



LES TRAVAUX EN COURS

- CHAUFFERIE DES LOCAUX MAIRIE-ÉCOLE.

La chaudière actuelle des locaux mairie-école fonctionnant au fioul, est ancienne et polluante. Une panne début janvier 2022, ayant nécessité plusieurs interventions, nous a convaincus que son remplacement s'avérait nécessaire et urgent. Suite à divers contacts, avec notamment l'ADEME (Agence De la Transition Energétique) et le SDE24 (Syndicat Départemental des Energies de la Dordogne), le choix s'est dirigé vers une chaudière utilisant un combustible écologique à faible impact environnemental et dont l'inflation du coût d'exploitation serait modérée face aux autres combustibles dans le futur. Après plusieurs démarches effectuées auprès de l'ADEME, nous bénéficierions d'une subvention non négligeable. Le choix s'est donc porté vers une chaudière à granulés de dernière génération qui sera installée et dont la maintenance sera assurée par un artisan local. Le local chaufferie serait par la même occasion totalement restauré.

TRAVAUX EFFECTUÉS

- Remplacement de fenêtres du préau de l'école
- Installation dans les classes et locaux de l'école de détecteurs de CO et de CO₂ permettant de contrôler la qualité de l'air.
- Isolation des conduites d'eau du bloc mairie-école. La so-

ciété qui a réalisé ces travaux s'autofinance par la récupération des chèques-énergie et par conséquent ces travaux n'ont rien coûté à la mairie. De surcroît, une compensation complémentaire sous la forme de la fourniture d'éclairage LED par cette même société nous a permis d'obtenir gratuitement 27 tubes LED qui nous permettront de remplacer les anciens tubes néon de la salle polyvalente et donc de faire une économie énergétique considérable.

- Le coffrage contenant le compteur d'eau de la salle polyvalente a été endommagé. Nos agents techniques ont restauré ce coffrage.
- L'unité de comptage électrique de la salle polyvalente a été remise aux normes.
- Les visites de contrôles réglementaires ont été effectuées (électricité, gaz et dispositifs de prévention contre l'incendie).
- Le défibrillateur se trouvant à la salle polyvalente a été remplacé par un modèle de dernière génération.

LE PROJET DE HALLE PAYSANNE

Le coût des travaux prévus à l'origine ayant considérablement augmenté, le projet de halle paysanne sur la place du 19 mars 1962 a été reporté.

LA VIE DE LA COMMUNE

JUMELAGE avec Bootzheim

UNE ESCALE SUR LA ROUTE DE COMPOSTELLE

Nous avons eu l'agréable surprise, le 22 septembre dernier de recevoir à la mairie, Thibault Vogel et Loïc Villano, tous deux âgés de 24 ans. Jeunes et plein d'énergie, ils sont partis à pied le 19 juin de Bootzheim en Alsace, où ils habitent, pour rejoindre Saint-Jacques-de-Compostelle.

Après avoir terminé leurs études dans l'environnement, ils se sont offerts quelques mois sabbatiques avant de rentrer dans la vie active. Leurs sacs à dos bien remplis, ils ont pris la route.

Ils ont quitté leur trajectoire pour faire une étape à Plazac où ils ont passé un moment de convivialité avec Mme le Maire, quelques élus et Christine L., vice-présidente du comité des fêtes et responsable du jumelage. Après une nuit passée à Plazac, ils ont repris la route vers Bergerac, direction le col de Roncevaux.

Le menu de leurs journées : « Des étapes de 20 à 25 km (7 heures de marche), des nuits passées à la bonne étoile sous la tente dans des chapelles ou hangars, des victuailles achetées dans des épiceries, la toilette dans des fontaines, robinets d'eau publics ou ruisseaux ». Thibault et Loïc ont avoué avoir dormi sept nuits chez l'habitant et en avoir profité pour prendre une « vraie douche ». Quelques faits insolites : les marcheurs ont été réveillés par des animaux (cerfs, sangliers) et ont même été contrôlés la nuit par des patrouilles de gendarmerie, dans leur campement en rase campagne. Ils ont pris le temps de visiter des sites proches du circuit. Leur aventure a été un défi aussi bien spirituel que commémoratif. « Rejoindre Plazac, commune qui avait accueilli une partie de notre village en 1939, doit rester dans toutes les mémoires, même des jeunes ».



INVITATION LANCEE

Madame le Maire, lors de la présentation des vœux, a relancé officiellement l'invitation pour 2023 à nos amis de Bootzheim du mercredi 16 au lundi 21 août. Les nouvelles familles qui souhaitent participer peuvent nous rejoindre. Une première réunion du jumelage est programmée le samedi 04 février 2023 à 11h dans la salle polyvalente de Plazac. Convivialité, partage, amitié sont les maîtres mots de ces échanges toujours riches de beaux souvenirs à raconter. Nous faisons le souhait également que les liens entre nos écoles se retissent.

MARCHÉ DE NOËL ET BAL TRAD

Le 16 décembre, le marché de Noël a fait souffler un vent de fête sur notre commune. Une quinzaine d'exposants, auteurs, artisans, ont proposé aux chalands habituels et occasionnels du vendredi après-midi leurs œuvres variées et diverses : livres, nichoirs, bijoux, macramés, suspensions, biscuits, etc. Le Père Noël a fait une visite surprise aux petits et aux grands pour le plus grand bonheur de tous. Tout au long de ce marché, le groupe « Condat Animation » nous a offert



quelques airs folkloriques traditionnels. Une belle réussite ! Un Bal Trad animé par le groupe « Condat Animation » a fait danser tous les amateurs de danses folkloriques traditionnelles, le vendredi 16 décembre. L'association « Les Gouyats de Plazac » a organisé, lors de cette soirée, un barbecue, avec Bernard au « fourneau ». France nous a régalés avec ses gaufres liégeoises et sa bonne humeur. Cette soirée a clos les festivités de ce marché de Noël 2022. Nous vous donnons rendez-vous pour un autre marché de Noël 2023.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

HORAIRE D'HIVER : Du dernier vendredi d'octobre au dernier vendredi d'avril : de 15h à 18h

HORAIRE D'ÉTÉ : Du premier vendredi de mai au dernier vendredi d'octobre : de 16h à 19h

Courant 2022, deux nouveaux exposants ont rejoint nos anciens et fidèles marchands. Antoine vous propose un grand choix de savonnets naturelles ou parfumées. Jules, en présentant un grand choix de légumes de saison, a tout naturellement complété les productions déjà bien variées de Patricia et Didier. Tous ces légumes sont bien sûr cultivés dans le respect d'une agriculture consciente de son implication dans la santé de chacun



des consommateurs. Vous avez pu et pouvez toujours régaler vos papilles avec les crêpes et galettes de Sylvie, les chichis et fromages de Mathilde et Aurélien, les volailles et plats

cuisinés de Marie-Delphine, la cuisine indienne de Sayeed, Norbert et ses vins de Bergerac, Gloria avec ses précieux conseils pour votre bien-être, François et sa spiruline selon sa production, Jean-François et les produits de ses abeilles ; Sophie, notre coiffeuse ambulante, un vendredi sur deux, vous propose un instant de détente ; Greg, notre dépanneur d'imprimantes, ordinateurs et fournisseur d'encre.

Nous en profitons pour remercier Ananda Nibart, notre régisseur et son adjointe, Sylvie Eybert-Berart, toujours fidèles au poste, bénévolement, durant toute l'année et par tous les temps. Nous accueillons régulièrement des auteurs qui présentent



et dédicacent leurs ouvrages. Nous ferons plus ample connaissance avec eux lors des rencontres du vendredi. Depuis octobre Sylvie et Christian sont présents avec leur production d'huîtres à laquelle viennent parfois s'ajouter moules, crevettes, coques ou bulots. L'association PHI, Pharmacie Humanitaire Internationale Dordogne, vous accueille régulièrement autour d'une boisson chaude

ou fraîche, pour un moment de partage dans la bonne humeur. La recette aide l'association pour ses activités auprès des plus démunis en France et à l'étranger.



LES ÉVÉNEMENTS



DU CÔTÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Président Jean-Yvon Lansade remercie les porte-drapeaux plazacois toujours présents les 19 mars, 8 mai et 11 novembre. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau porte-drapeau Thierry Delbary. Une attention toute particulière pour notre commémoration du 19 mars 1962 à laquelle nous saluons, chaque année, la présence des enfants de l'école, les enseignants, de nombreux élus de la commune ainsi que des administrés.

Merci à la municipalité pour la générosité et l'accueil qui nous sont réservés lors de l'assemblée générale organisée à Plazac un an sur deux. Sans oublier, l'an dernier, la stèle érigée à l'initiative de l'équipe municipale de l'ancien maire Robert Delbary, projet réalisé avec le soutien total du conseil municipal actuel dans la continuité citoyenne. Nous remercions également la société de musique « L'Espérance rouffignacoise » grâce à qui nous avons le plaisir d'avoir des cérémonies en musique.

Le Comité FNACA de Rouffignac-Plazac
Courriel : fnaca.comite24580@gmail.com
Tel : 06 07 30 40 79

LES ÉVÉNEMENTS

... LES RENCONTRES DU VENDREDI ...

L'EAU, NOTRE AVENIR, NOTRE RICHESSE

Une soirée sur le thème de l'eau s'est tenue dans la salle polyvalente de Plazac le 3 septembre 2022. Environ 80 personnes se sont déplacées, signe que l'eau est une préoccupation majeure pour beaucoup d'entre nous. Cette soirée fut l'occasion de faire le point sur la qualité de notre eau potable, sur la façon dont elle est distribuée et contrôlée mais aussi d'aborder une réflexion plus globale sur cette ressource indispensable à la vie.

Étaient invités, le Dr Guy Londechamp, médecin et chercheur qui mène depuis plusieurs décennies des recherches sur l'eau, ses impacts sur la santé mais aussi sur sa nature et sa structure ainsi que Stéphane Rolli, un professionnel qui connaît bien les problèmes de filtration de l'eau. Différentes questions ont été abordées : l'eau du robinet, qualifiée de « potable », est-elle vraiment bonne pour la santé ? Est-il préférable de consommer de l'eau minérale en bouteille ?

Aujourd'hui, l'instance de contrôle, l'ARS (Agence Régionale de Santé) peine à maintenir les normes fixées. La pollution, l'emploi de substances indésirables dans nos champs et notre alimentation font que ces normes ont de plus en plus de peine à être respectées. On parle de polluants « émergents » pour les médicaments, le radon, les nanoparticules, les microplastiques, qui ne sont pas toujours mesurés.

Faut-il pour autant préférer l'eau en bouteille ? Pas du tout ! nous dit le Docteur Londechamp pour

plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est stockée dans des bouteilles en plastique, dans des conditions pas toujours optimales. Elles peuvent être exposées au soleil et à la chaleur et le plastique se dégrade. Celui-ci finit au fond de nos océans. C'est un désastre écologique. Par ailleurs, elle revient beaucoup plus cher. Pour une consommation moyenne d'une bouteille de 5 litres par jour pour une famille de 4 personnes, le budget s'élève aux environs de 840 euros par an alors que l'eau du robinet revient à 8 euros. Alors que faire pour l'eau que nous consommons chaque jour ?

Guy Londechamp, et d'autres bien sûr, recommandent d'installer chez soi, un dispositif de filtration de l'eau pour la débarrasser des substances indésirables en la complétant d'un dispositif de « dynamisation » pour la rendre « biocompatible » c'est-à-dire adaptée à la biologie humaine. On a remarqué que les meilleures eaux étaient des eaux de source qui jaillissent après avoir parcouru des kilomètres sous terre. Il a été observé que l'eau était meilleure pour le

corps humain quand elle avait été mise en mouvement. C'est une question de structure moléculaire. Les travaux sur l'eau ont beaucoup évolué ces dernières années, grâce à la physique quantique, et à certains chercheurs français comme Jacques Bénévise ou le Professeur Luc Montagnier. L'eau n'a pas révélé tous ses secrets.

Certains objecteront que ces dispositifs sont coûteux à installer. Ce n'est pas forcément le cas selon ce que l'on choisit de faire. Il faut bien cibler ses besoins et s'équiper progressivement. Nous soulignons la présence de M. Marc Mattera du SMDE24 (Syndicat mixte des Eaux de la Dordogne) qui s'est montré intéressé. Il a proposé au Dr Londechamp de venir présenter ses recherches au syndicat. Ils se sont rencontrés plusieurs fois.

Un site pour qui voudrait approfondir la notion de « biocompatibilité » de l'eau : http://www.lemieuxetre.ch/eau/frame_eau_types_vivante.htm



SOIRÉES LITTÉRAIRES

»» SOIRÉE POÉSIE

Nous avons eu l'honneur de recevoir, le 18 novembre 2022, deux poètes locaux, **France-Noëlle Bonnard** et **Jean-Pierre Dakessian**. Ils ont su nous faire partager leur passion de l'écriture à travers leurs poèmes exprimant leur sensibilité pour la Vie sous toutes ses formes. Ils ont partagé avec le public quelques

parcelles de leur parcours, riches d'évènements et d'enseignements. Nous avons pu faire plus ample connaissance avec les auteurs grâce à quelques poèmes de France-Noëlle lus par Véronique (*Le verger de mon enfance* et *Le miracle d'un sourire*) et par Nicole (*Jaune* et *Rencontre avec une œuvre d'art*). Les poèmes de

France-Noëlle ne sont pas édités à l'heure actuelle. Marie-Lyne a prêté sa voix à ceux de Jean-Pierre (*Le pèlerin, pioché dans «Poèmes de ma langue fourchue»* ; puis *Génocides, L'œil du cyclone, Agapè et Par toi, extraits de «Souviens-toi des étoiles»*). Ces quelques textes ont été déclamés non sans émotion ; émotion partagée par le public.



De gauche à droite : N. Bourles, J.-P. Dakessian, F.-N. Bonnard, M. Courtat-Guasco

»»Thalie de Molènes raconte Plazac

Thalie De Molènes, la marraine de notre bibliothèque, nous a, quant à elle, fait l'honneur de venir partager la soirée du 2 décembre 2022. Thalie a ouvert ce partage en relatant sa rencontre avec *Marcel Secondat* qui fut instituteur à Plazac de 1917 à 1945 et écrivain, chroniqueur de son temps et de son terroir. Thalie nous a lu des extraits de la nouvelle qu'elle lui a consacrée dans «Cahier de l'oubli» qui en regroupe 4. Puis, elle nous a présenté Germaine, une de ces femmes remarquables parmi tant d'autres, dont elle fait le portrait dans son ouvrage «L'inlassable course des rivières», qui conte sept destins de femmes du Périgord. La soirée s'est poursuivie par un échange de questions-réponses diverses sur ce pays cher aux Périgourdines et Périgourduins du cru et d'adoption. Ce soir-là nous étions tous de ce pays grâce à la simplicité et convivialité de ces partages. Ces deux soirées se sont poursuivies, chacune, autour d'un verre de l'amitié, agrémenté de petites madeleines, pas celles de Proust, bien que... et de petits cakes. Ces auteurs, qui ont répondu présents à nos sollicitations, ont dédié leurs ouvrages. Vous les trouverez à la bibliothèque, sise dans l'espace communal.

Nous sommes ouverts à toutes propositions augurant de belles «**Rencontres du Vendredi Soir**». Prendre contact avec Monique et Nicole via la mairie de Plazac. **Coordonnées : plazac.mairie@wanadoo.fr** ou

Tel : 05 53 50 71 22

FORÊT COMESTIBLE



Le 26 novembre, une quarantaine de Plazacois s'est mobilisée afin de planter la « forêt comestible » de Plazac. En Dordogne, nous sommes le 3ème village à l'installer après St Pierre de Frugie et La Douze.

Le principe consiste à implanter une forêt nourricière, dont tous les habitants de la commune pourront bénéficier. On met en place un écosystème forestier d'espèces comestibles, constitué de plusieurs étages de végétation (grands arbres de canopée, arbustes, couvre-sols, grimpantes...) permettant de nous nourrir, tout en préservant la biodiversité et avec le minimum d'effort une fois la forêt implantée. Ceci a été rendu possible par les efforts conjugués de plusieurs personnes, institutions et associations que les Plazacois remercient vivement :



- **Le Conseil Départemental** qui a accordé une dotation importante dans le cadre du budget participatif, au projet « Plantons des forêts comestibles » présenté par le collectif « Plantons des arbres » en 2019.

- **Le collectif "Plantons des arbres"** de la Douze qui a soumis le projet au budget participatif et notamment Aurore Olsman, notre interlocutrice privilégiée, présente le jour de la plantation. Elle s'est chargée de récupérer une partie des petits fruits et les aromates qu'elle nous a apportés. Merci à Elodie Durieux qui nous a mis en lien avec eux.

- **La Mairie de Plazac et ses élus** qui ont signé la convention avec le Collectif permettant de mettre à disposition un terrain communal.

- **L'association Autonomie ElemenTerre** qui a encadré la mise en place du projet : le design (Odile), la préparation du terrain (Sébastien Finet, Arnaud, Christian Micheau, Vincent Zilly). Odile s'est chargée du paillage, débroussaillage, marquage de l'emplacement des plants) et de l'organisation de la journée du 26.

- **Tous les bénévoles de préparation** : Thierry Delbary (fauchage du terrain durant l'été, apport de balles de foin pour le paillage, et prêt d'une réserve d'eau pour l'arrosage), Frédéric Labrousse (tonte avec son matériel en octobre qui a permis d'avoir un terrain prêt), Denis, du Moulin de Mayence, (mini-pelle pour une cinquantaine de trous pour les plus gros arbres), Florent Casanova (Voyage pour récupérer les plants à Lalinde), Christian Pagniez (bambous pour tuteurs et batterie solaire pour clôture), Baptiste Riffault (Paillage), Denis Crouzel (Vérification des limites), Jean-François Charlet et nos agents communaux (dépôt de feuilles depuis 2 ans pour paillage), Arnaud Dewine, Guy Londechamp et François Régis (don matériel de clôture), la Commune de St-Léon-sur-Vézère qui a donné du BRF (bois réal fragmenté) et les bénévoles du « jour J ». On ne peut pas tous les citer. Nous les remercions pour leur présence, leur investissement dans cette journée qui apporte beaucoup pour tous et grâce à tous ! Des plants de l'espoir !!! En janvier, nous remettrons cela pour installer les haies pour la biodiversité. (date à déterminer) ! Odile

LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

2022 fut enfin pour le Comité des Fêtes un retour à la normale. Nous avons pu organiser nos manifestations sans contraintes sanitaires. Nous remercions tous ceux qui sont venus à notre loto de septembre et ont ainsi permis une belle réussite. Nous sommes particulièrement satisfaits du repas "moules frites". Les gourmands, dans une ambiance sympathique, ne se sont pas privés de danser pendant et après le repas. Nous nous félicitons de la présence de nombreux jeunes et espérons les retrouver encore plus nombreux dans nos prochaines manifestations.

Passons maintenant à 2023.

Avant tout, les membres du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

AU PROGRAMME 2023

- **samedi 4 février à 11h** : réunion salle polyvalente pour organiser la réception des Alsaciens.

- **samedi 11 février** : assemblée générale et dans le mois une belote.

- **samedi 17 mars** : repas, thème non encore défini.

- **jeudi de l'Ascension, soit le 18 mai** : tournoi de foot "Olivier Labatut" qui, pour cause de canicule, avait dû être annulé lors de la fête 2022.

- **les 17-18 juin** : troisième



week-end de juin fête du village

- **septembre** : loto.

- **octobre** : repas "moules frites"

- **novembre** : belote

- **et enfin, notre traditionnel réveillon du 31 décembre.**

Avant de vous quitter, un mot sur la prochaine fête. Nous voulons un renouveau par un retour aux temps anciens !!! Avec des jeux traditionnels,

un défilé de chars, des défis entre équipes... sans oublier les animations habituelles et le marché gourmand suivi du feu d'artifice offert par la municipalité. Tout cela vous sera précisé ultérieurement. Il est essentiel, dans ces périodes où tant de drames se produisent de partager l'amitié et la bonne humeur dans des événements qui nous rassemblent.

LA HALTE-RELAIS FRANCE ALZHEIMER

La Halte-Relais France Alzheimer et Maladies Apparentées de Plazac a repris ses activités depuis la fin du mois de septembre. Tous les quinze jours, les mardis après-midi, dans la salle polyvalente, une dizaine de couples ou binômes "aidants-aidés" vient participer à ce moment de répit de 14h30 à 16h30. L'intervention en alternance d'une musicothérapeute et d'une arthérapeute permet de varier les activités, ainsi que la présence active des bénévoles auprès des



personnes qui souhaitent pratiquer une autre activité (dessin, peinture, jeux de société, etc.). Les aidants ont le choix de participer ou de partir prendre un moment de répit. À noter, le premier mardi de chaque mois, un groupe de paroles est organisé en présence d'une psychologue. Chaque halte-relais se clôture avec un moment de convivialité autour d'un goûter. Cette halte-relais correspond à un vrai

besoin, comme en témoigne la participation de familles venant de communes éloignées comme celles de Borrèze, Paulin, Sarlat... Des sessions de formation à destination des aidants sont organisées régulièrement.

Pour toute info, contacter Cécile de La Garanderie ou Michèle Jankowski Téléphone : 05 53 27 30 34 Courriel : benevolat24@francealzheimer.org

PLAZAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

En cette fin d'année 2022, nous continuons d'œuvrer pour la sauvegarde du petit patrimoine. Place des platanes, la statue de la Vierge s'est beaucoup dégradée. Cette statue qui date de 1875 s'est fissurée de haut en bas. Ce qui, à l'entrée de l'hiver, peut s'avérer inquiétant avec la pluie et le gel. Parmi nos adhérents, Nicolas Henry est un professionnel dans le domaine de la restauration des monuments historiques. Il nous a présenté Célia Marcet, spécialisée peintures et enduits décoratifs. Dans un premier temps, Célia a procédé à une réparation provisoire afin de sauvegarder cette statue. Un devis pour réaliser une rénovation complète est à l'étude. D'autre part, l'école de Plazac participe à un concours national dont le thème est de sensibiliser les élèves au « patrimoine de proximité, patrimoine local ». Une enseignante a fait appel à notre association pour intervenir auprès des élèves. Cette opération se déroule sur l'année scolaire 2022/2023. À ce stade, nous n'avons pas plus d'informations à vous communiquer. Enfin, l'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 28 janvier à 10h. Tous nos meilleurs vœux pour 2023.



Contact : Serge Lafond - Tel 06 80 85 83 54
Courriel : serge-lafond@orange.fr

PHI DORDOGNE

Les premiers frimas sont de retour. PHI Dordogne (Pharmacie Humanitaire Internationale Dordogne) vous accueille autour de la table de l'amitié et du rire, sur le marché hebdomadaire, tous les vendredis de 15 h à 18 h. Vous pourrez y déguster petits gâteaux et boissons chaudes ou fraîches. La recette aide l'association dans la réalisation de ses objectifs.

PHI Dordogne est une association qui se consacre à l'aide humanitaire en France et à l'étranger. Elle récolte des dons en matériel médical et paramédical : fauteuils roulants, béquilles, prothèses et orthèses, anciennes radiographies, petits instruments... Si vous souhaitez soutenir son action, vous pouvez faire un don, à partir de 5 euros (déductible des impôts) ou prendre une adhésion. Un grand merci à tous les contributeurs.



Contact : Lili Blaigne : 06 26 68 11 76 ou 06 22 08 46 92

Courriel : phi.dordogne@gmail.com

Site : www.phi.asso.fr

LES GOUYATS

Démarrage encourageant pour l'association en 2022. L'envie couvait depuis pas mal de temps dans les esprits : allez, on se lance, l'association sort de son cocon. Concours de circonstances : une association devait porter le *«marché gourmand du 27 août»*. Un imprévu ! Elle souhaite passer la main. On nous propose de tenter le coup. Un marché gourmand pour une première ? C'est chaud ! Consultation des membres, court moment de réflexion Ok, on y va ! Concours de circonstances : suite aux bouleversements dus au Covid, *«un feu d'artifice»* reste à tirer sinon il est perdu. La municipalité décide de l'offrir à la population pour cloturer l'été. Concours de circonstances : la météo est de la partie. Les jeunes sont dans les starting-blocks et à l'arrivée... successsss ! Merci de tout cœur à tous les visiteurs qui sont les principaux acteurs de toute réussite, à tous ceux qui nous ont aidés et à la mairie pour son soutien indéfectible.

Le 22 octobre, les Gouyats ont soutenu une activité *«Troc de Plantes»* dans la salle polyvalente qui a rencontré un joli succès et qui sera sûrement à refaire. Bonne humeur, sympathie et gentillesse ont émaillé cet événement.

Le 23 octobre, nous avons organisé *«un vide-dressing»* dans la salle polyvalente. Les exposants étaient au rendez-vous, la salle était pleine à craquer. Robert nous proposait ses succulentes pizzas sur le parking. Tout roule mais peu de visiteurs viennent profiter des étals. Analyse et remise en question, on apprend. Nous remettrons ça l'an prochain et ça cartonnera, foi de Gouyats !

ET POUR LA SUITE ?

Le vendredi 16 décembre nous vous avons proposé deux activités simultanées (même pas peur !) : *«un barbecue de Noël et un Bal Trad»* animé par l'association *«Condat Animation»*. L'équipe des jeunes vous remercie pour votre présence et votre bonne humeur lors de cette manifestation.

NOUVEAU : un cours de *«couture hebdomadaire»* a débuté en octobre. Il a lieu le lundi après-midi, de 14 h à 16 h 30 dans la salle polyvalente. Nous sommes une douzaine maintenant. Grâce à la participation des Dames et au bénévolat de Tatiana Queyroi nous avons pu acheter une machine à coudre et une surjeteuse !

«Concours de circonstances» : LA FELIBREE, pour sa 102ème édition, aura lieu à Montignac, les 30 juin, 1 et 2 juillet, organisée par l'association Félibrée 2023 de Montignac et Lou Bornât do Perigord. Nous nous sommes engagés avec la municipalité et les Gouyats à aider à la création et confection des costumes. Des heures d'occupation dans la salle polyvalente nous ont été accordées par notre maire, pour coudre les costumes le lundi de 16h30 à 20h30 en fonction de la nécessité et également un local de stockage. Nous cherchons des vieux draps en coton blanc pour la confection des jupons et des tabliers, des tissus en coton couleur et également des tissus d'ameublements. Tout cela peut être déposé dans la salle polyvalente le lundi pendant le cours de couture. La couture pour la Félibrée se fait le lundi à partir de 16h30. Nous recherchons des bénévoles pour coudre un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ! Bienvenue à toutes et tous !

Atelier de couture.



Du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet, la ville de Montignac mettra à l'honneur la culture occitane. Cette grande fête qui se déroule chaque année depuis 1903, se prépare plusieurs mois à l'avance. La décoration de la ville fait partie intégrante de ce rendez-vous annuel ! Pour cette 102ème édition, la volonté des organisateurs est de proposer au maximum, une décoration éco-responsable. Nous faisons un appel afin de récupérer : bouteilles de lait (lavées et avec le bouchon) ; bouteilles en plastiques (avec le bouchon) ; briques de lait et de jus de fruits ; bouchons en plastiques tous modèles ; bouchons en liège. - Les lieux de collectes : Intermarché, Dordogn'Art (maison Duchêne), SPAR, Les Briconautes.

Pensez à vous inscrire si vous souhaitez participer à l'aventure !

Site : www.felibree2023.fr

Vous pouvez suivre l'actualité de la Félibrée via :
la page Facebook Félibrée Montignac-Lascaux

LA VIE DES ASSOCIATIONS



PIÙ DI VOCE

POUR QUE VIVE L'OPÉRA !

La Diva Floria TOSCA s'en est allée au-delà des remparts du château Saint-Ange à Rome, laissant derrière elle un public enchanté. Je voudrais une nouvelle fois saluer et remercier chaleureusement les magnifiques artistes professionnels qui ont su magnifier cette œuvre de Giacomo Puccini, ainsi que l'enthousiasme et la qualité des choristes issus des départements de la Dordogne-Périgord et de la Corrèze.

Après trois années de drames : « La Traviata » 2019, « Madame Butterfly » 2021 et « Tosca » en 2022, nous avons décidé de présenter une œuvre plus gaie lors de la XVIIe édition de notre Festival Più di Voce en Périgord qui aura lieu du 18 au 31 juillet 2023 dans sept communes de notre département. Pour ce faire, nous avons choisi « *Les Noces de Figaro* » d'après l'opéra du divin Mozart, pour enchâter notre fidèle public et toutes celles et ceux qui nous feront le plaisir de nous rejoindre. « Les Noces de Figaro » compte parmi les opéras les plus emblématiques du répertoire.

Brahms en parlait comme d'un « miracle » et la plainte de la Comtesse Almaviva résonne encore aujourd'hui comme une des pages musicales les plus déchirantes. En reprenant la comédie de Beaumarchais qui fut à l'origine d'un scandale qui mit en émoi toute la société parisienne, Mozart et son librettiste Cesare Da Ponte s'assuraient leur réussite. La pièce avait même été interdite par Joseph II en 1785 au Théâtre de Vienne. Devait-elle trop exposer sur le devant de la scène les contradictions d'un régime déjà vacillant, prêt à sombrer avec la Révolution française ?

Notre production, bien qu'adaptée, conserve l'essence même de la pièce de Beaumarchais en questionnant avec humour, mais non sans espièglerie, les rapports humains, dans un agencement qui vient confondre réalité et fiction au point de se demander, comme le Comte « *Jouons-nous une comédie ?* »

Rendez-vous donc à la mi-juillet 2023 pour assister à un grand moment de très belle musique. Nous vous communiquerons ultérieurement le calendrier complet du festival, tous les renseignements seront publiés sur notre site internet : <https://www.piudiovoce.fr>
Nous profitons de ce billet pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente année 2023.

Patrick Magnée, Président de Più di Voce, l'art lyrique & musical. 620, Chemin des Grandes Terres - 24580 PLAZAC
Site internet : www.piudiovoce.fr - Mobile : + 33 (0) 6 83 24 88
01 Tél : + 33 (0) 5 53 51 13 52

LICHEN



L'association plaza-coise LICHEN et le CRIC (Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Carnavals) préparent le CARNIVAL 2023. **C'est un carnaval traditionnel occitan** qui vous attend **samedi 1er avril** où tous et toutes sont conviés, petits et grands, avec le Pétas-

sou (ici Pétassources), la Vieille Bouchée, les Soufflaculs, les Faux-Mariés, l'Ours, ...

Pour en savoir plus, des ateliers sont proposés tous les vendredis à 15h et une soirée par mois à la Marjolaine : vendredi 20 janvier, conférence Carnaval et mythologie locale - vendredi 24 février, conférence sur les personnages du carnaval et leurs rôles - vendredi 17 mars, conférence sur les carnivals d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui avec diffusion de films, photos et présentation d'ouvrages - vendredi 31 mars, répétition générale et repas.

Contact : lichenplazac@gmail.com 07 89 68 50 42



DU CÔTÉ DE LA CHASSE

La saison 2022 s'est déroulée dans la convivialité sans problème particulier et dans la bonne humeur. Nous voulons profiter de ce bulletin, pour clarifier le rôle de la chasse en général, trop souvent décrié par un manque de connaissance du grand public et, de la mauvaise image donnée par nos opposants ainsi que les médias qui propagent de fausses informations sur la réalité de la chasse.

Au-delà des clichés et caricatures, il faut aussi savoir que notre action va bien au-delà de la simple action de chasse. Comme chaque année, nous procédons à l'entretien et nettoyage de différents chemins forestiers, de la commune ainsi qu'à des services rendus à la communauté agricole.

Nous restons à dispositions pour toutes questions diverses. Par ailleurs, nous remercions toutes les personnes ayant participées à notre nouvelle formule de repas annuel de chasse de cet été qui a été une réussite. Toute la société de chasse vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Corentin Bonnet, le secrétaire.



Pour tous renseignements :

Le président : Romain Lamothe
tel : 06 33 25 31 53 - Le vice président :
Lionel Bonnet – tel : 06 32 53 60 50

AMICALE DES PÊCHEURS DU VIMONT

Dans le cadre du nettoyage du Vimont et de ses affluents, certains propriétaires nous ont fait part de leurs craintes par rapport à la réglementation du nettoyage des ruisseaux. Dans ce cadre-là, il nous est apparu important d'apporter des précisions qui pourront leur être utile. Le code de l'environnement dans son article L.215-14 définit l'objet d'un entretien régulier.

Qu'est-ce que l'entretien régulier ?

- L'enlèvement des embâcles (accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau) et débris flottant ou non.
- L'élagage ou le recépage de la végétation des rives (le dessouchage est interdit).
- Le faucardage localisé (action de couper roseaux et herbacées qui poussent dans l'eau).

L'objectif étant d'éviter l'obturation du lit du cours d'eau, favorisant l'envasement sur un linéaire important et pouvant avoir des conséquences sur les ouvrages (ponts, chaussées de moulins...).

L'élagage des branches basses de la ripisylve (végétation des berges) a pour objectif de ne pas freiner l'écoulement de l'eau mais aussi d'apporter la lumière nécessaire à la vie dans le cours d'eau.

Qui effectue l'entretien régulier des cours d'eau ?

- Le propriétaire ou l'exploitant riverain est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau.
- Le Syndicat SMBVVD (Syndicat Mixte du Bassin Versant Vallée Vézère Dordogne) ou la collectivité, peut vous conseiller et intervenir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien, pour assurer le bon fonctionnement hydraulique du cours d'eau.



Comment réaliser l'entretien régulier ?

L'enlèvement des embâcles peut se faire manuellement à partir du lit du cours d'eau ou à l'aide d'engins à partir de la berge. Aucune intervention mécanique dans le lit du cours d'eau n'est autorisée, sans accord explicite de l'administration. Périodes d'intervention autorisées sur la végétation des berges : De début septembre à fin février. L'amicale remercie les riverains pour l'intérêt qu'ils portent à notre ruisseau et ses affluents.

Le Bureau

Contact : Jean-Marie Barrière : 06 30 86 78 37

ATELIER LANGAGE DES SIGNES



Entendre avec les yeux, parler avec les mains...

À Plazac, tous les lundis, même pendant les vacances

– de 16h à 17h30 pour les débutants

– de 18h à 19h30 pour les plus avancés dans la salle de réunion de la mairie au 1er étage. (Attention, le lieu a changé, ce n'est plus dans la salle polyvalente).

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous, adultes et enfants.

Adhésion à l'Association *Più di Voce* : adultes 20€/an, enfants 10€/an.

Renseignements :
Agnès Loeser-Casati
Tel : 07 49 53 06 91

Courriel : loeser.cast@gmail.com
Animatrice malentendante,
pratique la LDS depuis 30 ans.



ASSOCIATIONS BIEN-ÊTRE



Contact : Mélissa COUPRY (chargée de Prévention Siel Bleu 24)
Tel : 07.85.53.97.40 - Courriel : melissa.coupry@sielbleu.org

GYMNASTIQUE DOUCE

Vous souhaitez pratiquer une activité physique adaptée à vos besoins, à vos envies et à vos possibilités ? L'association Siel Bleu est là pour vous ! Tous les jeudis de 9h30 à 10h30, des séances de gymnastique douce adaptées aux seniors ont lieu dans la salle polyvalente de Plazac. Nous sommes un petit groupe de 9 bénéficiaires dynamiques et toujours volontaires. Au programme : renforcement musculaire, jeu avec ballon, assouplissements, marche nordique, jeu de mémoire, travail des réflexes et de la concentration. Nous sommes là pour développer l'autonomie et favoriser l'inclusion de toutes les personnes fragilisées au niveau social, cognitif ou physique. Alors vous avez envie de tenter l'expérience ? Venez essayer une séance avec nous ! Inscription possible au trimestre.

ARMONY

L'association Armony vous propose des activités de bien-être dans une ambiance conviviale. Nous vous accueillons toute l'année,
- Pour danser en ligne avec Sylvie Eybert-Bérrard : 06 27 68 47 41 le mercredi à partir de 16h15

- Ou pour pratiquer le Yoga de Gasquet avec Isabelle Bureau : 06 84 77 42 17 les mardis et jeudis (la contacter auparavant pour les horaires)

Quelques randonnées sont également proposées au cours de l'année. Cette année, dans le cadre d'*Octobre Rose*, une randonnée avec pique-nique a eu lieu le samedi 8 octobre. Le samedi 18 février, de 14 h30 à 17 heures, est prévu un stage de danse en ligne pour tous. Tarif non adhérents : 5 euros. Merci à tous les participants !

GAYATRI YOGA



L'association Gayatri Yoga propose un cours de Yin yoga le mercredi de 11h30 à 12h45 et un cours de Hatha yoga le jeudi de 11h15 à 12h30 dans la salle polyvalente de Plazac. Ces cours sont aussi possibles en ligne en direct ou rediffusion.

Le yin yoga est fait de postures statiques tenues dans l'immobilité. Il vise les tissus profonds du corps, les fascias, les articulations... Il a pour but de les mobiliser et les régénérer de façon douce et progressive.

Le hatha yoga est fait de postures et d'enchaînements de postures effectuées en dynamique et en statique afin de renforcer votre musculature et assouplir votre corps.

Ces 2 yogas sont accompagnés de méditation assise, respirations profondes et de relaxation afin de favoriser la détente physique et l'apaisement du mental tout en réoxygénant votre organisme.

Au plaisir de vous y retrouver afin de prendre ensemble soin de vos corps et vos esprits !

Association Gayatri Yoga - Courriel : gayatriyoga7@gmail.com
Tel : 0676225016 / 0553426758 - Site : www.gayatriyoga.fr

LE REFLET DE LA LUNE



Depuis septembre, l'association Le Reflet de la Lune a redémarré une nouvelle année de Qi Gong. Au programme : le Ba Duan Jin (8 pièces de Brocard) et le Nei Yang Gong (qi gong de l'intérieur) ainsi que des exercices taoïstes et de médecine chinoise, des marches/respirations, de la relaxation.

Le Ba Duan Jin : les mouvements améliorent le système respiratoire, la force des membres, la souplesse des articulations et l'équilibre ; renforcent les nerfs et le système immunitaire ; aident à soigner les maladies cardiovasculaires et l'ostéoporose ; retardent le vieillissement et entretiennent la santé mentale. Le Nei Yang Gong renforce les os et les tendons, tonifie les 4 membres, régularise les organes, harmonise l'énergie et le sang. Utilisé également en prévention des

maladies respiratoires, digestives, nerveuses, hypertension, douleurs des jambes et du dos, arthrose.

Cours hebdomadaires d'1h15 dans la salle polyvalente de Plazac, 270€/an (ou 90€/trimestre), 210€ budget réduit.

Egalement au sein de l'asso, des massages et du design humain... surprise !

N'hésitez pas à m'appeler pour de plus amples renseignements

A bientôt...et belle année à vous !

Tarifs : 270€/an (ou 90€/trimestre), 210€ budgets réduits), 2 cours d'essai.

Infos sur <https://carodordogne.wixsite.com/lerefletdelalune>

Contact : Le Reflet de la Lune – Caroline Saucet -Tel : 06 69 46 31 63

WUXIA

**ARTS MARTIAUX
ET
ÉNERGÉTIQUES
CHINOIS
DA CHENG
QUAN'YANG
SHENG**



L'art martial Da Cheng Chuan fut créé par maître Wang Xiang Zhai (1885-1963). Après avoir étudié les différents styles traditionnels (Xing Yi, Bagua Zhang et Taiji Quan, etc.), il en exprima la quintessence, tant dans ses principes que dans ses méthodes d'entraînement.

Le Da Cheng Chuan permet d'acquérir des aptitudes martiales remarquables et une grande efficacité en combat réel. Il met l'accent sur le développement de l'énergie, de la puissance et de la vitalité du corps, ainsi que sur la coordination des muscles et l'entraînement à la tension-détente. Il n'y pas de méthode préétablie et, dans une démonstration les mouvements s'enchaînent au gré de celui qui s'exerce. Ils ne sont pourtant pas laissés au hasard et chacun doit être un mouvement intégral du corps.

Du point de vue de la santé, l'efficacité de la pratique du Da Cheng Chuan est évidente : elle renforce le corps, protège des maladies et prolonge la vie. Bien qu'elle ressemble à d'autres pratiques sur certains aspects, le Da Cheng Chuan comprend des méthodes de pratiques dans l'immobilité et en mouvement, ; et que l'on soit en mouvement ou dans l'immobilité, on exerce à la fois la forme et l'esprit.

L'association wuxia signifie littéralement en chinois héros-guerrier ou chevalier martial. Ces héros populaires, experts en arts martiaux et épris de justice trouvent très bien leur place à notre époque : affronter nos ennemis intérieurs et prendre soin de nos proches pour que souffle à nouveau l'esprit chevaleresque.

Nous sommes reliés au Dojo Yu Seng en Auvergne de Christian et Michèle Ribert, disciples de Wang Xuan Jié, qui reçut le Da Cheng entre autre du fondateur Wang Xiang Zhai.

Cours : les mercredis dans la salle polyvalente, de 19h à 20h30

**Pour tous renseignements : Bertrand
Tel : 06 29 44 07 73**

VOIX POUR LES FEMMES ET ENFANTS DU MONDE

L'association "Voix pour les Femmes du Monde" change de nom. Elle devient "Voix pour les Femmes et les Enfants du Monde". Elle continue d'œuvrer pour le développement des droits des femmes et des enfants dans le monde. En 2022, l'association a aidé des milliers de filles et de femmes en Dordogne et en Nouvelle Aquitaine en donnant des serviettes hygiéniques jetables et lavables, des tampons, des savons et des guides d'utilisation pour une meilleure hygiène. Les jeunes filles de plusieurs orphelinats et de plusieurs écoles au Congo ont aussi reçu du matériel hygiénique. De plus, les enfants de 3 orphelinats, d'une école spécialisée et d'autres écoles ont reçu du matériel éducatif et des dons alimentaires. Une dizaine de personnes âgées vulnérables ont également bénéficié de dons alimentaires.

En Dordogne et à Plazac "le coffre de livres des droits des enfants" a permis aux enfants de découvrir leurs droits et d'échanger avec Laure Guérin sur les conditions de vie des enfants au Népal et au Congo. D'autres échanges sont prévus à l'école de Plazac en 2023. Les écoliers ont fait des dessins destinés aux enfants du Congo.

Au Népal, les filles de 3 écoles ont eu du matériel hygiénique. Du matériel éducatif est donné dans plusieurs écoles et des bibliothèques vont se créer en 2023 dans certains villages de montagnes. En Dordogne, en 2023, l'association VFEM animera des ateliers d'informations et de prévention pour la santé des femmes et pour apprendre les relations respectueuses entre les personnes. L'outil, "le violentomètre", est distribué dans les établissements scolaires, dans les CCAS, les structures d'accueil et autres.

Pour nous soutenir, vous êtes invités à adhérer à l'association VFEM sur helloassociation.com - Taper VFM ou VFEM - Merci de votre soutien

Contact : Laure Guérin - Tel : 06 85 42 23 62

Courriel : decouvertescreations@gmail.com

LUNE_SOLEIL

Noël le 10-12-22

L'association dispose de 3 salles, une grande, octogonale de 108 m², et deux petites d'environ 30 m² qui peuvent accueillir de grands ou petits ateliers. Nous mettons les locaux à disposition de nos adhérents qui y proposent des activités liées au bien-être et au développement personnel, sous leur responsabilité.



Pour cette année 2022-2023, il y a des ateliers réguliers d'eutonnie, de stretching postural, de danse sous différentes formes, contemporaine, improvisation et de yoga. Et d'autres qui sont proposés ponctuellement comme des célébrations chamaniques, des danses en cercle, du chant et de la peinture intuitive. Jonathan Dulkan est venu nous parler des bienfaits des pierres pour la santé. Des sessions de méditation ont lieu chaque mois, à la pleine lune. Elles sont ouvertes à tous.

Cette année, nous avons proposé un marché de Noël le 10 décembre, les Noëlies, moment convivial et chaleureux pour découvrir quelques artistes et artisans du cru.

**Pour recevoir le programme de nos activités :
centrelunesoleil@gmail.com**

LA VIE DES ASSOCIATIONS



NEPAL CARE

Pour notre aide au village de Deurali au Népal, le partenariat avec la marque "Bleu Carotte" se concrétise.

En effet, pendant les vacances de la Toussaint, Christine Cely Soulier, créatrice et formatrice dans le domaine du textile s'est rendue sur place. L'objectif pour elle était de rencontrer les femmes du village pour leur exposer le projet de la marque "Bleu Carotte" et de commencer à les former à trois techniques de création de textile (cyanotype, ecoprint et tataki-zomé). La rencontre et le travail engagés ont été très riches tant sur le plan des partages que d'un point de vue créatif. La prochaine étape, en avril, sera de permettre aux femmes de Deurali d'acquérir les savoir-faire nécessaires pour finaliser la création d'accessoires et autres objets décoratifs qui seront ensuite vendus en France dans une démarche de commerce équitable.



Jérôme Barthélemy - NEPAL CARE ASSOCIATION - 8 route de Fanlac 24580 PLAZAC
Courriel : nepalcareassociation@gmail.com - Tel : 06 51 23 37 07

NEPAL ENFANCE ET LUMIERE



L'association NEPAL, ENFANCE ET LUMIERE (NEL) fêtera ses 30 ans en 2023. NEL a pour but de prendre complètement en charge des fillettes des familles les plus démunies afin de leur permettre de suivre une bonne scolarité. Aller à l'école leur permet d'échapper au travail précoce mal payé et dangereux pour la santé et surtout aux mariages précoces et à la prostitution.

Grâce au bénévolat de quelques personnes et à la générosité de quelques centaines d'autres, NEL parvient à financer chaque année la scolarisation d'une cinquantaine de filles et fillettes.

NEL est une association sans but lucratif. Chaque somme récoltée est utilisée directement pour venir en aide aux enfants népalais, sans intermédiaire : notamment la construction et l'entretien du nouveau "Home" construit après le séisme de 2015, les fillettes sont prises en charge totalement : soins, nourriture, logement, éducation, scolarisation.

Comment aider NEL et les enfants népalais :

• 1/ En devenant parrain : le parrainage est un contrat moral, un

véritable engagement face aux espoirs que ces enfants mettent en nous, une magnifique aventure humaine et une rencontre à nulle autre pareille...

• 2/ En devenant donateur : un soutien indispensable ! Vous ne désirez pas vous engager sur le long terme, vous trouvez le parrainage trop contraignant ? Vous pouvez également contribuer au bien-être de tous les enfants en effectuant des dons réguliers ou ponctuels.

Dons par versements automatiques (RIB de NEL envoyé sur demande) ou par chèques libellés à l'ordre de NEL et envoyés à la trésorière : Me Bernadette COMBE-FRANCE - 434 allée des Acacias - 42210 Bellegarde-en-Forez.

• 3/ En devenant adhérent : une cotisation annuelle de 15 € vous permettra de recevoir les 3 ou 4 bulletins de NEL et de voter à l'assemblée générale annuelle.

Présidente : Marianne de Sacy

Le site : www.nepalenfancelumiere.org - www.facebook.com/nepalenfancelumiere

NIMBA GUINÉE



Créée en août 2020, l'association Nimba Guinée a son siège à Plazac. En raison de la période Covid, les activités de l'association ont commencé réellement en mars 2022 ; 4 stages ont été organisés en 2022, sous forme de week-ends : les samedis matin percussions, les samedis après-midi & dimanches matin : danse accompagnée par des artistes percussionnistes. Yves Bangoura, musicien Guinéen, percussionniste et chanteur anime les stages de percussion. L'association, petite en soi mais dynamique, compte proposer 3 dates pour cette année ; les membres vous attendent nombreux pour vivre tous ensemble au rythme des percussions africaines !!! Nos actualités, sont consultables sur la pages FB « Association Nimba Guinée ».

Contact : Florence Eyroi

Mail : nimba.assocontact@gmail.com

Tel : 06 08 76 60 67

SALLE POLYVALENTE

Les modalités de location sont précisées en mairie. La réservation ne pourra être effective qu'après une demande écrite et le dépôt de garantie de dédit, effectués. Un contrat sera signé au moment de la réservation en mairie, auprès de l'agent communal responsable des locations ou d'un élu.

	Salle équipée	Cuisine	Chauffage	Vaisselle	Divers
Particuliers domiciliés dans la commune	80 €	80€	50 €	1€ /couvert (12 pièces)	Caution de 500€
Associations communales	Gratuit	Gratuit	30 €	Gratuit	-
Particuliers, associations et organismes extérieurs à la commune	180 €	150 €	60 €	1€/couvert (12 pièces)	Caution de 500€

PLANNING 2022/2023

JOURS	ACTIVITES	HORAIRES	CONTACT
LUNDI	COUTURE	13h45/15h45	Les Gouyats - France DUFOUR 07.86.42.75.14
	LANGUE DES SIGNES <i>(cours déplacés à la Mairie salle de réunion au 1er étage)</i>	16h/17h30	Association Piu di Voce Agnès LOESER-CASATI 05.53.42.25.08
MARDI	YOGA DE GASQUET	9h00/10h00 10h30/11h30	Association Armony Isabelle 06.84.77.42.17
	CLAQUETTES	18h30/20h00	Association créative P. JOLY 0674682256
MERCREDI	YIN YOGA	11h30/12h45	Association Gayatri Delphine Huguet 06.76.22.50.16
	Qi GONG	14h45/16h00	Association Le reflet de la lune Caroline SAUCET 06.69.46.31.63
	DANSE EN LIGNE	16h30/18h30	Association Armony Sylvie 06.27.68.47.41
	DA CHENG QUAN <i>(art martial)</i>	19h00/20h30	Association Wuxia Bertrand 06.29.44.07.73
JEUDI	GYMNASTIQUE DOUCE	9h30/11h00	Association Siel Bleu Melissa 07.85.53.97.40
	HATHA YOGA	11h15/12h30	Association Gayatri Delphine Huguet 06.76.22.50.16
	YOGA DE GASQUET	18h00/19h00	Association Armony Isabelle 06.84.77.42.17



LE BLASON DU PORCHE DE L'ÉGLISE

par Alain Galinat



L'HÉRALDIQUE

L'héraldique peut se définir comme la science historique qui a pour objet l'étude des armoiries. Celles-ci sont les emblèmes en couleurs, propres à un individu, à une famille ou à une collectivité. Elles sont soumises à des règles particulières qui sont celles du Blason. L'apparition des armoiries vers le XIIe siècle est liée à une cause matérielle : l'évolution de l'équipement militaire. On peut parler d'armoiries à partir du moment où un même individu fait usage des mêmes couleurs, des mêmes figures et, où quelques principes de compositions interviennent pour les mettre en forme. D'abord individuelles et réservées aux seuls combattants, les armoiries deviennent progressivement héréditaires au sein du groupe familial. Dans le courant du XIIIe siècle, leur emploi s'étend aux femmes, aux ecclésiastiques, aux habitants des villes, aux artisans, aux paysans et un peu plus tard, aux personnes morales : villes, corps de métiers, évêchés, abbayes, communautés religieuses. Cela dit, si tout le monde peut porter des armoiries, tout le monde n'en porte pas pour autant.

ARMOIRIES ET « LITRES »

Les « litres » ont tout d'abord pour vocation de donner à voir à tous et à toutes celles qui viennent dans les églises, les armoiries de ceux qui ont œuvré et/ou donné des fonds pour leur construction. On parle alors de « litre seigneuriale ». Parfois les blasons sont directement sculptés sur les murs extérieurs des églises, et plus souvent un bandeau noir était peint à 3 m environ du sol ceinturant tout l'intérieur de l'édifice afin de mettre en valeur les armoiries. Par la suite, cela a pris un autre sens plutôt funéraire puisque l'on a associé la « litre » à un décès. Tout d'abord, ce fut des dais en velours ou en tissus noirs qui étaient placés dans le chœur des églises au moment - puis durant un an - après l'enterrement. Les « litres » extérieures peuvent également être peintes

en noir (avec des traces de rouge) sur lesquelles on peut voir des traces d'armoiries. Après la Révolution beaucoup de ces traces ont disparues sous des couches de peinture à la chaux. Mais comme il s'agit souvent des familles du lieu, il est possible de retrouver les armoiries initiales ainsi que les « litres ».

LES ARMOIRIES SEIGNEURIALES DE PLAZAC

Lors des travaux de restauration de l'ensemble épiscopal, sur la face ouest au-dessus du portail roman, côté gauche, ont été mis à jour les restes d'une « litre » de couleur noire associée aux armoiries d'une ou plusieurs familles seigneuriales de la commune.

Cet ensemble est composé d'une barque « en rouge », de guirlandes, peut-être des pompons et une couronne. Deux blasons ovales accolés semblent représenter deux familles différentes (couples)

- L'un à gauche : *« D'or à l'aigle de profil de sable, lampassé et armé de gueules, empiétant un barbeau loré de gueules et lui becquetant la tête, posé en fasce sur une rivière d'argent mouvante de la pointe de l'écu »*. Armoiries qui s'apparentent aux armes de la famille « Bardon de Segonzac, coseigneur de Plazac ».

- Le second à droite, très abîmé, où seul apparaît un lion qui pourrait appartenir à la famille De La Roche-Aymon (Marie Antoinette ?) : *« De sable semé d'étoiles d'or, un lion du même armé et lampassé de gueules brochant sur le tout. »*

Le 22 juin 1670, Louys de la Cousse meurt. Il est enseveli dans le chœur de l'église, côté évangile. Ce tombeau fut ensuite la propriété de François Louys Bardon, seigneur baron de Segonzac, par son mariage en 1671, avec Gabrielle de Mellet, veuve de Louys de la Cousse. Il fit construire une chapelle en 1681, côté nord de l'église. Aucune famille de Bardon de Segonzac ne sera ensevelie dans l'église de Plazac mais au cimetière de la commune de Segonzac en Dordogne.

1-Blason de la famille
Bardon de Segonzac



2- Blason de la famille
de la Roche-Aymon



3- Blason de la famille
Lestrade de Lacousse



4- Blason de Gabrielle
de Mellet de Fayolle



5-Blason de la
famille De Chapt



6- Blason de
Marie D'absac de Villars



CONCLUSION

En l'absence de documents, nous ignorons, pour l'instant, s'il peut exister un lien entre les armoiries qui ornent le portail, qui pourraient dater du XVIIe ou du début du XVIIIe, et les principaux protagonistes qui ont dirigés la Forge à canons de Plazac ?

Les prochaines tranches de travaux nous en apprendrons certainement davantage car, d'autres armoiries ou blasons seront mis à jour notamment dans la chapelle de Segonzac.

QUELQUES ARMOIRIES DE LA NOBLESSE DE PLAZAC

1 - ARMOIRIES DE LA FAMILLE DE BARDON DE SEGONZAC

D'or à d'aigle de profil de sable, lampassé et armé de gueules, empiétant un barbeau loré de gueules et lui becquetant la tête, posé en fasce sur une rivière d'argent mouvante de la pointe de l'écu.

2 - ARMOIRIES DE LA FAMILLE DE LA ROCHE-AYMON

De sable semé d'étoiles d'or, un lion du même armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.

3 - ARMOIRIES DE LOUYS LESTRADE DE LA COUSSE

D'or à la face d'azur chargé de trois étoiles d'argent et accompagnée de trois mouchetures d'hermine de sable.

4 - ARMOIRIES DE GABRIELLE DE MELLET DE FAYOLLE

Parti : au 1 d'azur à trois ruches d'argent (Mellet) ; le second à droite très abimé où seul apparaît « un lion du même armé » qui pourrait appartenir aux gueules (Fayolle).

5 - ARMOIRIES DE CHAPT DE RASTIGNAC (1) " IN DOMINO CONFIDA ", d'azur au lion d'argent, couronné d'or.

6 - ARMOIRIES DE MARIE D'ABSAC DE VILLARS

D'argent à une bande d'azur chargée d'un besan d'or, à une bordure aussi d'azur chargée de dix besans d'or, posés en chef deux en flans et trois en pointe.

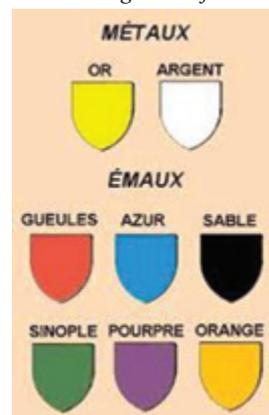
ARMOIRIES DE PLAZAC

Coupé au 1 de gueules parti à l'église fortifiée d'or et aux trois lions couronnés du Périgord de même, au 2 d'azur à deux canons en sautoir d'or accompagnés à dextre d'une fleur de lys également d'or et à senestre d'une crosse épiscopale du même.

Voir site : www.plazac.fr, onglet tourisme, le blason



Les couleurs principales sont :
rouge = « de gueules », noir = « de sable », bleu = « azur », blanc = « argent » et jaune = « or ».



Il est aisé de trouver la signification de ce langage codé qu'est l'héraldique, sur internet ou dans des livres. Nous vous donnons juste ici quelques éléments pour comprendre ce dont nous parlons : le blason est dit « coupé » lorsqu'il est partagé en 2 par une ligne horizontale ou « parti » quand c'est une ligne verticale. La « fasce » est une bande horizontale. Le « besant », est un rond de métal plein. « Lampassé » : la couleur de la langue est différente de celle du corps. Poisson « loré », poisson dont les nageoires sont d'une autre couleur que le corps.

SOURCES : Archives départementales
Dictionnaire du Moyen-Âge
les ouvrages de Michel Pastoureau.

1- Né en 1728, Chapt de Rastignac achète la forge de Plazac en 1769. Il décède en 1783



ENTREE EN VIGUEUR DE LA « REDEVANCE INCITATIVE »

• **L'objectif du SMD3, chargé de la gestion de nos déchets, est clair : respecter les dispositions de la loi de transition énergétique fixées par l'état, c'est-à-dire diviser par deux le tonnage de déchets enfouis d'ici 2025.** Pour atteindre cet objectif, l'état a prévu d'augmenter la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui pèse sur le Syndicat. Le montant s'élèvera à 51 € par tonne de déchets enfouis en 2023 (contre 40€ en 2022, 30€ en 2021 et 18€ en 2020). A ce jour le plafond est prévu à 65 € par tonne d'ici 2025. Nous ne pouvons qu'adhérer à cet objectif de réduction. Les visites des centres d'enfouissement et de tri du département, à la limite de la saturation, ne peuvent que nous conforter dans cette idée.

Afin de réduire le tonnage des déchets, le syndicat mise sur l'instauration de la REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) en lieu et place de la TEOM (Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères) collectée en même temps que la taxe foncière.

En ce qui nous concerne (secteur de Belvès) la redevance incitative interviendra en janvier 2023. Nous avons d'ores et déjà reçu une facture « pédagogique ».

M. Protano, le directeur du SMD3, a communiqué par voie de presse et médias les nouveaux tarifs qui seront appliqués à partir de janvier 2023. Elle reviendra en moyenne à 20 euros par mois et par foyer. Le passage en SPIC (Service Public à caractère Industriel et Commercial) à compter du 01/01/2023, induit, entre autres obligations, que le SMD3 doit financer ses recettes via la REOMI, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu. Il entraîne une augmentation des charges de personnel du fait de l'application de la convention collective des déchets et des taux de charges indexés sur le privé.

La facture réelle de redevance incitative sera envoyée à la fin du premier trimestre 2023.

Vous trouverez à l'adresse suivante : <https://smd3.fr/grille-tarifaire-2023-de-la-redevance-incitative>, les tarifs de la redevance incitative 2023 votés en comité syndical.

Le SMD3 consulte les usagers

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative et du déploiement du nouveau système de collecte des

déchets, le SMD3 a souhaité renforcer ses outils de communication et de consultation. Ainsi, Pascal Protano a proposé la création d'une « Commission consultative » portant sur les actions du SMD3, sur la transmission d'informations, sur le nouveau dispositif de financement du service public des déchets, sur le ressenti des utilisateurs ou encore sur les éventuelles améliorations techniques à apporter. Les rencontres se tiendront à minima deux fois par an.

Les derniers documents fournis précisent les avancées obtenues :

- **Bornes plus accessibles** : Le SMD3 va déployer progressivement l'installation d'une borne par commune en accessibilité renforcée (semi-enterrée ou aérienne avec accès rehaussé)

- **Pour les personnes en perte d'autonomie** : des conventions sont signées avec les CIAS pour permettre aux aides ménagères de transporter les déchets sur les points d'apport volontaire, dans leurs véhicules. Un service de collecte porte à porte (payant) pourra être envisagé pour les foyers ne disposant pas d'une aide ménagère.

- **Pour les touristes itinérants** : un accès aux bornes par le téléphone portable. Les contrôles d'accès bluetooth seront déployés sur tout le territoire avant l'été 2023.

- **Le département et les communautés de communes réfléchissent à la mise en place d'un fonds de solidarité.**

Il est envisagé que les personnes qui n'utilisent pas l'intégralité de leur forfait d'ouvertures puissent demander au syndicat d'en faire profiter d'autres, par exemple des personnes adultes incontinentes qui ne peuvent pas réduire leur production de déchets.



Le PIP (Pôle d'Interprétation de la Préhistoire)



L'EXPO NÉANDERTAL EST PROLONGÉE JUSQU'AU 5 MARS 2023.

La saison Néandertal vous propose une immersion dans l'environnement de cet être plus proche de nous qu'on ne le pense... La longue période de sa présence est marquée par plusieurs cycles alternant des conditions climatiques tempérées proches de notre climat actuel et des phases plus rigoureuses – dites glaciaires. Les capacités d'adaptation de l'Homme de Néandertal à cet environnement en perpétuelle évolution et les interactions avec les animaux qui l'entouraient seront au cœur de notre programmation de l'hiver. Au fil du parcours d'exposition, une découverte des principaux sites de la région est proposée grâce à une carte interactive et des capsules vidéos, réalisées pour l'occasion. La carte archéologique recense plus de 2 000 sites témoins d'une occupation néandertalienne en Aquitaine.

Entrée libre et gratuite

Côté pratique : du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023, le Pôle vous ouvre ses portes du dimanche au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermeture hebdomadaire le samedi.

Site : <https://www.pole-prehistoire.com/fr/> pour découvrir toute la programmation

Mail : contact@pole-prehistoire.com - Tél. : 05 53 06 06 97

ET SI ON PARLAIT DE VOS DÉPLACEMENTS

La modification que connaît le climat depuis un siècle et son lien avec l'activité humaine ne fait plus de doute. Le GIEC affine ses observations chaque année et confirme toujours un peu plus la nécessité impérieuse de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 1,5°C par rapport au niveau préindustriel si l'on veut éviter d'atteindre un point de non-retour.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, en tant que coordinateur de la transition énergétique sur son territoire, participe à la course contre la montre pour limiter le changement climatique. Elle a approuvé en 2020, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cet outil de planification vise les consommations d'énergie du territoire, les émissions de gaz à effet de serre, la production d'énergies renouvelables et le niveau de vulnérabilité du territoire face aux effets du changement.

La question des déplacements de chacun sur le territoire avec les gaz à effet de serre qu'ils engendrent n'est pas anodine. Le développement de la voiture électrique n'est qu'une solution partielle. L'intercommunalité a donc développé une politique de favorisation de la pratique du vélo

ces dernières années :

- En développant des infrastructures : Vélo Route Voie Verte, installation de bornes de recharges pour Vélos à Assistance Électrique (VAE).
- En offrant des services : location de VAE en libre-service pour une courte durée (maximum la journée), ou location allant jusqu'à 3 mois à prix réduit, aide à l'achat d'un VAE, atelier de remise en selle pour tout type de vélos et pour tous âges.
- En communiquant et sensibilisant la population à travers la publication d'articles sur la question du climat et des déplacements ou en soutenant des associations actives dans le domaine.

Ces actions en cours vont être complétées dans les années à venir. Un Plan de Mobilité Simplifié, étude stratégique, est sur le point d'être finalisé. Il donnera la ligne directrice des actions à mener dans les 6 prochaines années. Il sera consultable sur le site de la CCVH à partir du printemps 2023.

Manon Montoulieu Chargée de missions mobilité – Tel : 06 33 95 61 93 – 05 53 51 70 79
Communauté de Communes Vallée de l'Homme- 28 Av. de la Forge- 24620 Les Eyzies



Location vélo électrique Montignac-sur-Vézère

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

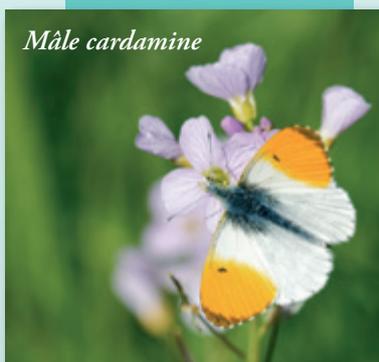
Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire défini, en l'occurrence celui de la Vallée de l'Homme. Le but est de mieux connaître la biodiversité présente, afin de pouvoir la préserver.

• Des inventaires de terrain

La CCVH travaille avec des naturalistes pour recenser et inventorier la faune et la flore au cours des quatre saisons, entre mars 2022 et juin 2023. Cela permettra d'homogénéiser et d'augmenter les connaissances du territoire. Grâce à ce travail, une cartographie des enjeux liés à la biodiversité sera réalisée. Cela sera utile pour les intégrer dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire. C'est aussi un outil formidable pour mieux découvrir ce qui nous entoure. Expert ou non, tout le monde est le bienvenu pour enrichir les connaissances compilées dans l'Atlas. Un groupe Facebook « Atlas de la Biodiversité Communale en Vallée de l'Homme » a été créé spécialement à cet effet. N'hésitez pas à y partager vos découvertes et observations, qu'elles viennent du fond de votre jardin ou de vos balades.

• Vers un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité

La sensibilisation aux enjeux de la bio-



diversité est essentielle dans ce projet. Elle a pour but la prise en compte par l'ensemble des acteurs du territoire, de la richesse, de la qualité et de la fragilité de la biodiversité. Des ambassadeurs de la biodiversité sont en cours de formation afin de porter les enjeux identifiés dans l'Atlas à l'échelle du territoire.

À travers la dynamique de l'Atlas de la Biodiversité, les Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes (ALSH) se sont concertés pour mener un projet commun de sensibilisation des futurs citoyens à la préservation de la biodiversité du territoire. Tout au long de l'année des actions d'animation et de sensibilisation de la faune et de la flore seront menées par les enfants des ALSH. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Ces mêmes enfants deviendront de véritables ambassadeurs de la biodiversité et relayeront cette richesse patrimoniale locale.

Au cours du printemps 2023, de nombreuses animations auront lieu un peu partout sur le territoire de l'intercommunalité pour vous permettre de découvrir la richesse de ce patrimoine naturel qui nous entoure. Restez à l'écoute !

Pour en savoir plus sur l'Atlas de la Biodiversité, rendez-vous sur le site internet de la CC Vallée de l'Homme : <https://www.cc-valleedelhomme.fr> ou sur la page Facebook.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

LES P'TI D'HOMMES

Le service du "Relais Assistantes Maternelles" (RAM) se nomme désormais "Relais Petite Enfance" (RPE). Ses missions principales restent inchangées : informations sur les aides liées à l'emploi d'une assistante maternelle ; informations sur les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante maternelle ; information sur le métier d'assistante maternelle ; délivrance de listes de personnes agréées. Le service propose des temps d'accueil à Montignac, Ter-

rasson, Thenon et Hautefort pour les enfants avec leur assistante maternelle ou leur garde à domicile.

ACCUEIL SUR

RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Contact : Géraldine KLEBER, éducatrice de jeunes enfants

Téléphone : 06 86 52 46 71 ou 05 53 51 27 86

Email : relais.pe.ph@orange.fr

Bureau de permanence : Maison de



l'Enfance, chemin de Gouny, 24290 MONTIGNAC (les lundis ou mercredis après-midi, sur rendez-vous) - Lieu d'animation : ludothèque, maison de l'enfance, Montignac (les lundis des semaines paires sauf vacances scolaires, selon calendrier).

Agapè

Tu me suivras,
Bien au-delà de tous tes horizons balisés,
Parcourant avec moi tous ces chemins d'étoiles.

Tu me verras,
Sur le miroir des océans profonds, constellé
D'éclats de soleil qui s'éparpillent et se dévoilent.

Tu me sauras,
Dans le vol bourdonnant d'un insecte gracieux,
Butinant le nectar délicieux, d'une fleur impudique.

Tu m'entendras,
Dans la laideur du vacarme des fourmilières humaines,
Et dans la beauté silencieuse des vastes forêts sereines.

Tu me sentiras,
A l'aube naissante où se parfume la lumière,
De toutes les senteurs que libère la terre.

Tu me chercheras,
Dans les yeux de l'aimée, dans le rire des enfants,
Dans la parole donnée et dans le miraculeux vivant.

Et tu me trouveras,
Eternellement présent, au centre de ton être,
Moi, l'Agapè, l'Amour sans condition ni raison,
Ouvrant ton cœur au divin et à toutes les créations.

Oui, on se retrouvera,
Moi, l'Amour universel, qui se cherche à travers toi.

*Jean-Pierre Dakessian
Extrait du recueil "Souviens-toi des étoiles"*

